La Réveillée

Association des descendants des gentilshommes verriers du Sud-Ouest

Circulaire N°121 mai 2018

Editorial du président

Michel GONDRAN (de Robert Labarthe)

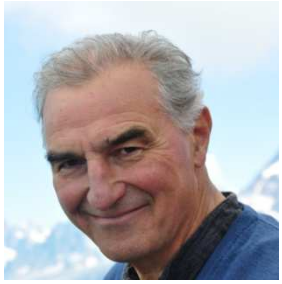

Notre réunion de cet été aura lieu au Mas d'Azil du 3 au 7 août.
Préalablement, notre cousin Jacques Rousselier nous reçevra le 12 juillet pour une réunion régionale dans les Cévennes, dans son château de Pontperdut. Les programmes correspondants sont détaillés en page 3.

La réunion du 4 août au Mas d'Azil nous permettra de mieux connaitre Napoléon Peyrat (1809-1881), un « cousin » né aux Bordes sur Arize dans une famille de verriers et qui fut à la fois historien, poète et pasteur.
Les intuitions qu'il développe dans son œuvre historique romantique, enthousiaste et engagée, en font un précurseur. C'est en effet lui qui a révélé au grand public l'histoire des Cathares (avec son *Histoire des Albigeois*) ; on s'accorde même aujourd'hui à le considérer comme le véritable « inventeur » de Montségur ou des Camisards (Cf son *Histoire des pasteurs du Désert*).
L'excellent ouvrage - *Cathares et Camisards, l'œuvre de Napoléon Peyrat* – paru en 1998 aux Presses du Languedoc sous la direction de Patrick Cabanel et de Philippe de Robert nous permet de mieux le connaître. L'exaltation de la terre de son enfance se traduit dans toute son œuvre ; on lui doit notamment un récit du siège du Mas d'Azil mais aussi de grands recueils de poèmes romantiques : *l'Arize*, *la Grotte du Mas d'Azil*, *les Pyrénées*.

Napoléon Peyrat

C'est sur le thème « Napoléon Peyrat et les gentilshommes verriers » que la réunion du 4 août est organisée, en collaboration avec l'association « Les Amis de Napoléon Peyrat ».

Nous avons appris avec une grande tritesse le décès de Philippe Gendre-Poussier, ainsi que celui de Janine Desclais de Fonclare qui fut un membre chaleureux et actif du conseil d'administration qui nous a fait mieux connaître la famille Riols et les verreries de Moussans en republiant l'ouvrage de son père : *Les verreries forestières de Moussans.*
Claude Martin, pilier de La Réveillée, membre permanent du conseil d'administration et grand historien de nos familles verrières, nous a aussi quittés. Sa présence et ses conseils toujours plein de finesse et de bonhomie nous manqueront beaucoup.

Sommaire C 121

Sommaire - Circulaire n° 121- printemps 2018

P 1- Editorial du Président
P 2- Sommaire
P 3- Programme été 2018
P 4- L'adieu à Claude Martin
P 6- Janine Desclais et ses ancêtres Riols de Fonclare
P 7- A propos du cimetière de Portoteni (Marie-Christine Burgala)
P 8- La verrerie de la Lèze (Marie Geneviève Dagain)
P 14- La verrerie du Pas de la Mandre (Sabine Bourrinet et Christiane Miramont)
P22- En Grésigne en 1542, une histoire de verriers fantômes *où Il est question des Audouyn et des Grenier* (Michel Bartoli)
P29- Un atelier éphémère créé au XVIIIe siècle près de Rieupeyroux (Aveyron) où *Il est question des Grenier Hauteserre et de Fonblanque et des Renaud.* (Dominique Guibert)
P33- Publications : Réédition de *Verriers et verreries forestières du Rouergue*… D. Guibert
P34- Exposition Paul Bordreuil à Versailles
P 36- Carnet familial

Annonce immobilière Mas d'Azil

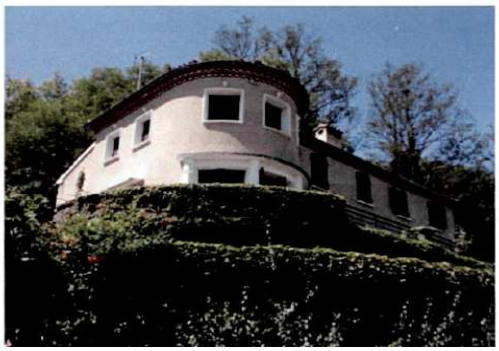

Denise Sivadon – Lefebvre (de Verbizier-Latreyte) confirme la vente de sa belle maison surplombant le Mas d'Azil. Parlez-en autour de vous.

Denise Sivadon-Lefebvre - fixe : 01 45 43 62 11 –
portable : 06 11 95 77 54 –
courriel : sivalef@club-internet.fr

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION : 2017-2018

PRESIDENT D'HONNEUR : ***Jean de Verbizier Latreyte***
PRESIDENT : ***Michel Gondran*** *(de Robert Labarthe) - michel1.gondran@gmail.com*
VICE – PRESIDENTE : ***Marie-Christine Burgala*** *(de Verbizier - de Robert de Lafregeyre)-mcp.burgala@yahoo.fr*
TRESORIER : ***Jacques Gondran de Robert*** *(de Robert Labarthe)*
ADMINISTRATEURS – ***Anne Dagain*** *(de Robert Lassagne et de Vebizier-Verbizier)* – ***Laurence Bégon Bordreuil*** *(de Robert Bousquet – de Grenier Fajal)*-– ***Philippe de Robert de Hautequerre - Jacques Roussellier*** *(de Robert Labarthe)* – ***Jean-Jacques Vidal*** *(de Robert Labarthe)*- ***Paul Bordreuil*** *(de Grenier-Fajal)*
MEMBRE PERMANENT (historien) : ***Olivier Gondran*** *(de Robert Labarthe)*

Programme de l'été 2018

Réunion régionale dans les Cévennes le 12 juillet 2018

Jeudi 12 juillet 2018 *Château de Pontperdut 48800 St André Capceze*
RdV 12h Repas tiré des sacs suivi d'une conférence de Jean-Claude Roux « Les Gentilshommes verriers des Basses Cévennes »
Après-midi : Visite de la maison natale du pasteur Rochette au hameau de La Planche, commune de Vialas (Lozère) – Possibilités de baignades et randonnées
Contact : Jacques Roussellier *roussellier@hotmail.com*

Réveillée 2018 Programme d'août 2018

Vendredi 3 août *Mas d'Azil*
9h-12h *Atelier de Pavel Kirzdof (Mas d'Azil en direction de la grotte)*
Initiation au soufflage du verre par Paul Bordreuil. *Réservez votre tour pour plus de sûreté : paul.bordreuil@neuf.fr*)
14h30-17h : Répétition de chants ariègeois sous la direction de Christine et Christian Guy,
06 71 02 49 38- *Castagnes*
A partir de 19h30 : accueil Réveillée jeunes, enfants compris – *(Castagnes)*
Contacts : Laurence Bégon, 06 12 98 05 09, *ethylo@wanadoo.fr*
Anne Dagain, 06 88 75 30 36, *annedagain@hotmail.com*
(pas de possibilité de dormir sur place).

Samedi 4 août *Mas d'Azil*
10h –12h30 - *salle multimédia*
Réunion commune entre l'association « Les Amis de Napoléon Peyrat » et « La Réveillée »
Sur le thème « Napoléon Peyrat et les Gentilhommes-verriers »
Bienvenue : Raymond Berdou, maire du Mas d'Azil
Acceuil : Maximilien Goudet , président des « Amis de Napoléon Peyrat »
Intervenants : Philippe de Robert, Marie-Geneviève Dagain, Olivier Gondran
Lecture de poèmes de N. Peyrat par Marie de Saint-Blanquat
12h30-14h - Repas tiré des sacs, chants *(Castagnes)*
14h-14h 30- Assemblée Générale
15h – Visite - Porteteni (voir page 7)
Soirée : Fête de *Gabre*
Pour ceux qui souhaitent déguster la mounjetado, s'inscrire auprès de la mairie de Gabre (05 61 69 91 35), apporter les couverts.

Dimanche 5 août - Balade en montagne
Balade et pique-nique à l'Etang d'Arbu (1726m) au Pic des Trois Seigneurs.
Rdv à 9h15 au parking de la boulangerie "le Fournil de Louise" Tarascon
Contact : Alexandre Gondran (06 73 20 05 06)
alexandre.gondran@laposte.net

Mardi 7 août Colloque de Gabre au *Temple de Gabre*
10h - Paul Bordreuil (Directeur d'Ecole)
15h - Guillaume Gondran (Médecin)

Hommage

L'adieu à Claude MARTIN de ROBERT

Olivier GONDRAN

Claude Martin nous a quittés brutalement le 7 février 2018 à l'âge de 90 ans.

Il était un « pilier » de la Réveillée.
Dès la grande réunion de 1975, fondatrice de notre association, il était « en première ligne » sur l'estrade pour apporter son expertise sur l'histoire de nos familles. Il était constamment consulté pour préciser des éléments de généalogie, de lieux, de verreries …
Aussi, la Réveillée l'avait élu comme membre permanent de son conseil d'administration à titre d' historien de nos familles verrières.

Pour la ville de Clairac, il accomplissait un travail analogue : *« Il était la mémoire de la commune »* comme le titre un bel article qui lui est consacré dans le journal *Sud-Ouest* du 22 févier.
« La cité vient de perdre l'un de ses plus illustres enfants, la mémoire du village… Grâce aux recherches historiques qu'il avait menées sa vie durant, depuis plus de soixante-dix ans, il était devenu une véritable encyclopédie de l'histoire des évènements et des familles clairacaises et de leurs descendances, même loin dans le monde lorsqu'elles durent émigrer pour fuir la répression protestante… »

Claude a publié quelques articles, mais cela est infime par rapport aux connaisances qu'il possédait. Je trouvais cela dommage. Je l'avais appelé en janvier dernier pour l'inciter à écrire. Il m'avait répondu de venir le voir, qu'il me donnerait toutes les informations que je souhaitais sur « nos verriers », et que je n'aurais qu'à retrancrire…

Il avait fait don de quelques pièces pour contribuer à la création du Musée du verre du Mas d'Azil.

En 1993 lors d'un CA, Claude à côté de Jane Sivadon

Au Carla été 2017 avec sa nièce Florence Lung

Je ne me rappelle pas qu'il ait été absent à une seule réunion de la Réveillée. Il était généralement « covoituré » par Monique et Marc Larrieu. Cet été, au Carla, il était présent avec sa nièce Florence Lung (fille de Geneviève, sœur de Claude).
Il a été enterré dans le cimetière de la propriété familiale de Cambes à Clairac à côté de la tombe de sa mère Isabelle de Robert-Bousquet (et probablement de celle de son père Pierre-Roger Martin).

Pour respecter son attachement à son histoire de descendant de gentilshommes verriers, ses nièces et son neveu ont choisi de placer dans sa tombe, auprès de lui, un objet symbolique : une canne en verre soufflée.

La cérémonie au temple de Clairac a donné lieu à deux interventions, l'une de Clair Moriset qui a rappelé le rôle de Claude comme historien clairacais (intervention que l'on peut consulter sur le site de le Réveillée), l'autre de Florence Lung, reproduite ci-dessous.

Lecture de Florence LUNG lors des obsèques de Claude Martin de Robert à Clairac, le 14 février 2018

Claude,

Tu seras toujours à nos côtés, amoureux d'histoire, qui marquais les esprits, attachant et toujours passionnant, nous avons tous été sous ton charme.

Déjà à l'école primaire, tu cherchais dans les documents de la Mairie, mis à ta disposition tout enfant que tu étais, les noms des clairacais, leur date de naissance, leur mariage, leur descendance et leur départ. L'histoire de Clairac n'avait plus aucun secret pour toi. Ensuite tu t'es rapproché des archives départementales et autres archives. Tu as toujours été l'ami des Clairacais et la référence historique.

Petit à petit, l'histoire des Clairacais protestants partis au bout du monde, après la révocation de l'Edit de Nantes, est devenue ta 2e passion. De nombreux historiens et familles t'ont rencontré, tu as beaucoup cherché tous les liens et traces des familles d'ici, parties aux 4 coins du monde.

De fortes amitiés en sont nées. Merci Monsieur Duthil d'être venu d'Amsterdam dire au revoir à Claude.

Et puis entre toutes ces recherches, il y a eu une 3e passion, l'histoire des gentilshommes verriers.
A 18 ans tu es parti à vélo en Ariège à la recherche de l'histoire et des cousins de la famille de notre grand mère Isabelle de Robert, descendante des gentilshommes verriers dans le Sud Ouest. Encore une fois tu voulais tout connaître et découvrir l'histoire de ces familles très unies et mariées ensemble pour garder leur privilège.

Une association culturelle des descendants des gentilshommes verriers est née grâce à ton travail et celui de Jane Sivadon en Ariège : La Réveillée.
Cette histoire te tenait tellement à cœur que tu as associé officiellement le nom de Robert à ton nom clairacais : Claude Martin de Robert.

Derrière Claude, amoureux d'histoire, se cachait aussi un amoureux de la vie. Beaucoup d'entre nous ont partagé ta joie de vivre, tes fous rires, tes babas au rhum et autres gourmandises. Nous nous souvenons bien, enfants, des glaces mangées à toute allure au magasin pendant nos vacances scolaires à Clairac. Et puis il y avait l'organisation des pique-niques chics avec Maman, dans des coins bien choisis par tes soins.

Tu disais : « on n'est jamais déçu par l'histoire ! »

Claude, nous avons eu la chance d'avoir un oncle hors du commun, nous en sommes très fiers et sommes aussi très heureux d'avoir partagé tous ces bons moments avec toi.

Merci encore !

La canne en verre placée auprès de Claude présentée par Sylvain Moreau, le fils de Florence Lung

Hommage

Janine DESCLAIS et ses ancêtres RIOLS de FONCLARE

Janine Desclais de Fonclare n'était pas à notre réunion de cet été 2017. Sa fille Françoise Boudal nous a annoncé son décès survenu le 26 mai 2017 à Toulouse.
Janine de Riols de Fonclare, née le 22 septembre 1926, était l'épouse de Roger Desclais.
Chaleureuse, souriante, élégante, elle a participé activement à la vie de la Réveillée en étant membre du conseil d'administration.
En 1982, elle rééditait l'ouvrage de son père, Francis de Riols de Fonclare, *Les verreries forestières de Moussans* (publié en 1925). Cet ouvrage reste la référence sur la famille de Riols et sur les verreries du Moussans.

Les informations données par Françoise Boudal permettent de compléter la généalogie familiale.
Elles partent d'un aïeul, **Jean-François de Riols de Fonclare-Chevalier,** né à Moussans le 3 mars 1783. Fabricant de verre, il se maria le 13 juillet 1826 avec Rose Molinier.
Jean-François et Rose eurent 5 enfants : Rose (dite Caroline), Marie Rose, Marie Rose, Gustave Albin (arrière grand père de Janine) et Jean-François (autre arrière-grand-père de Janine) dont la descendance est la suivante :
Jean-François de Riols de Fonclare (1834-1918), fabriquant de verre, épouse en 1862 Marie Salettes (de Tournefeuille) et a 2 filles :
a) Marie, née le 8 juin 1862, épouse de Henri Calas,
b) Jeanne, née le 16 août 1868, épouse de François Camille de Riols de Fonclare, son cousin (fils de Gustave Albin)
Du mariage de **Jeanne de Riols de Fonclare** et de **François Camille de Riols de Fonclare** est né **Francis,** le 24 août 1893, père de Janine.

Signalons que Jean-François et Gustave Albin de Riols de Fonclare-Chevalier après avoir travaillé aux verreries de Moussans, créèrent en 1859 les verreries de Toulouse. Celles-ci furent d'abord installées route de Lombez, puis ensuite route de Bayonne. Jusqu'en 1890, Gustave Albin fit fabriquer aussi pendant une campagne aux Verreries de Moussans !

Francis de Riols de Fonclare, père de Camille, Janine, Gisèle et Micheline, était un homme d'une grande curiosité, à l'esprit très ouvert, très cultivé, à la fois humaniste et scientifique, docteur en Droit, ingénieur chimiste, Directeur des verreries de Toulouse. Il épousa Irma Thévenot, Ariégeoise, et eut 4 filles :
- Camille, née le 26/10/1922, épouse de André Paris, décédée le 7/5/2016. Elle eut 5 filles : Marie-Claude, Chantal, Christine, Odile et Pascale.
- Janine, née le 22/9/1926, épouse de Roger Desclais. Elle eut 1 fille Françoise.
- Gisèle, née en 1928, épouse de Henri Fourcade. Elle eut 4 enfants : Ghilaine, Mireille, Francis et Isabelle.
- Micheline, née 1/10/1929, épouse de Jean Derché. Elle eut 2 filles : Cécile et Anne.

Sauvegarde du patrimoine verrier

A propos du cimetière de Porteteni

Marie-Christine BURGALA
Vice-Présidente de La Réveillée

Une belle balade avait conduit en 2005 La Réveillée à arpenter le "chemin des verreries du Volvestre" et à découvrir le joli cimetière de Porteteni, dans lequel reposent Jean de Verbizier-Verbizier (1789-1853) et son épouse Marie de Grenier-Labourdette, Paul de Grenier-Labourdette (frère de Marie) et son épouse Anne-Marie de Verbizier-Verbizier (sœur de Jean), Marie-Zélonide de Verbizier-Verbizier (fille de Jean et Marie) et son époux Jacques Négrier[1].

Ce cimetière dont les murs menaçaient avait ému nombre d'entre nous et, le 16 août 2007, une joyeuse équipe aidée par Laurette Fauroux -initiatrice du "chemin des verriers"- avait remis en état quelques pans de mur, arraché des ronces....
Dix ans plus tard,les murs ont sérieusement besoin d'être consolidés dans les règles de l'art et confiés à un professionnel.

Pour cela, La Réveillée signera prochainement, avec la municipalité de Fabas, une convention qui l'engagera à faire réaliser ces travaux et qui prendra fin dès le chantier terminé.

Il apparaissait évident qu'il fallait sauver ce cimetière, patrimoine culturel, historique, familial et verrier.

Merci à la municipalité de Fabas, qui s'est portée acquéreur de la parcelle sur laquelle se trouve le cimetière d'en assurer ainsi la mémoire. Merci aux associations "les Amis de Saint-Lizier", "Patrimoine en Volvestre" ,"les Amis de Napoléon Peyrat", aux donateurs de La Réveillée pour leurs généreux dons et à l'intérêt porté à ce petit bout de terre.

---

[1] D'autres décès sont mentionnés à Porteteni, mais nous ne sommes pas certains que tous soient enterrés dans ce cimetière...
Robert Planchon, dans son ouvrage sur *Les Grenier,* cite notamment :
- Jean de Grenier-Lanouyère (1790-1845), son épouse Marie de Grenier-Bordes (1796-1866), leurs enfants Jean-Paul de Grenier-Lanouyière (1819-1854) et Marie de Grenier-Lanouyière (1827-1887), leur petite-fille Marie-Alida (fille de Jean-Paul et de Jeanne Balança (1854-1854)
- Jean de Grenier-Montagnac (- 1830), son épouse Marie de Grenier-Rieupassat (-1861), leurs enfants Jean de Grenier-Montagnac (1802-1854), Jean-Absalon de Grenier-Montagnac (1816-1857), Jean-Victor de Grenier-Montagnac (1822-1888).
Pour certains, Abel Négrier, auteur de l'épopée en alexandrins des frères de Grenier, y serait aussi enterré.

La verrerie de la Lèze, commune de La Bastide-de-Sérou

Marie-Geneviève DAGAIN

La Lèze, prospections 1979[2]

Il existait quelques ruines, près de la maison de La Lèze et non loin de la rivière du même nom, sur la Commune de La-Bastide-de-Sérou. La tradition disait que c'étaient là les vestiges de la maison et peut-être le cimetière des trois frères de Grenier, ces protestants exécutés pour leur foi à Toulouse en même temps que le Pasteur Rochette, en 1762, soit 25 ans avant l'Edit de Tolérance.

Sur ce même endroit, les projets d'un barrage, qui devait noyer tout ce bassin dit « de Mondely » , commencèrent à être exécutés en juin 1979.

Nous étions quelques cousins, voisins, tentés de fouiller ce lieu, avant qu'il ne disparaisse, pour y trouver peut-être quelque vestige de nos lointains parents. Toutefois, notre ignorance sur la méthode à suivre et la peur des critiques d'usurper un travail de « spécialistes » nous retinrent longtemps.

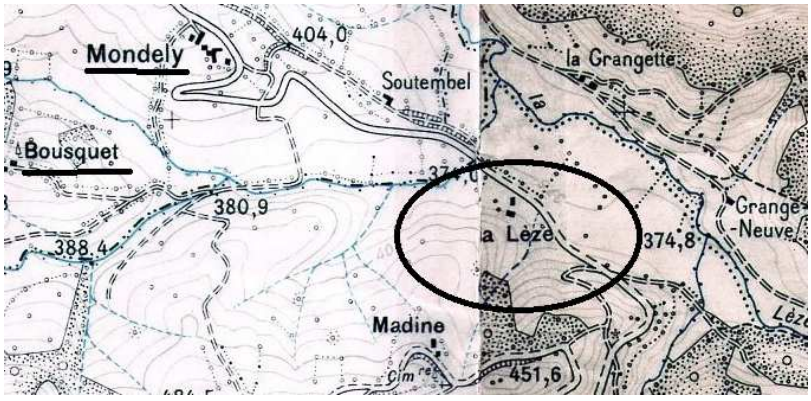

Avant le barrage

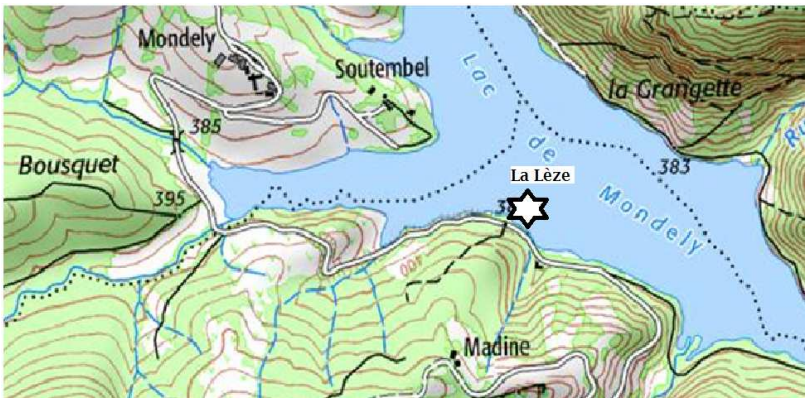

Maintenant

2 Rédaction : Hiver 1979

« Fouilles » à La Lèze en 1979
Marie-Geneviève Dagain, Rémi Cabanac, Hélène Bégon, Marion Cabanac, Arnaud Cabanac, Anne Bégon

Mais devant l'imminence de la destruction du site par les bulldozers, nous avons décidé de débroussailler cet endroit et de nous livrer à une semaine d'investigations.
Non sans efforts, nous avons d'abord rendu accessible le fameux mur (1), à peu près perpendiculaire à la route, de 8 mètres de long environ, haut de 4 mètres, épais de 60 cm.

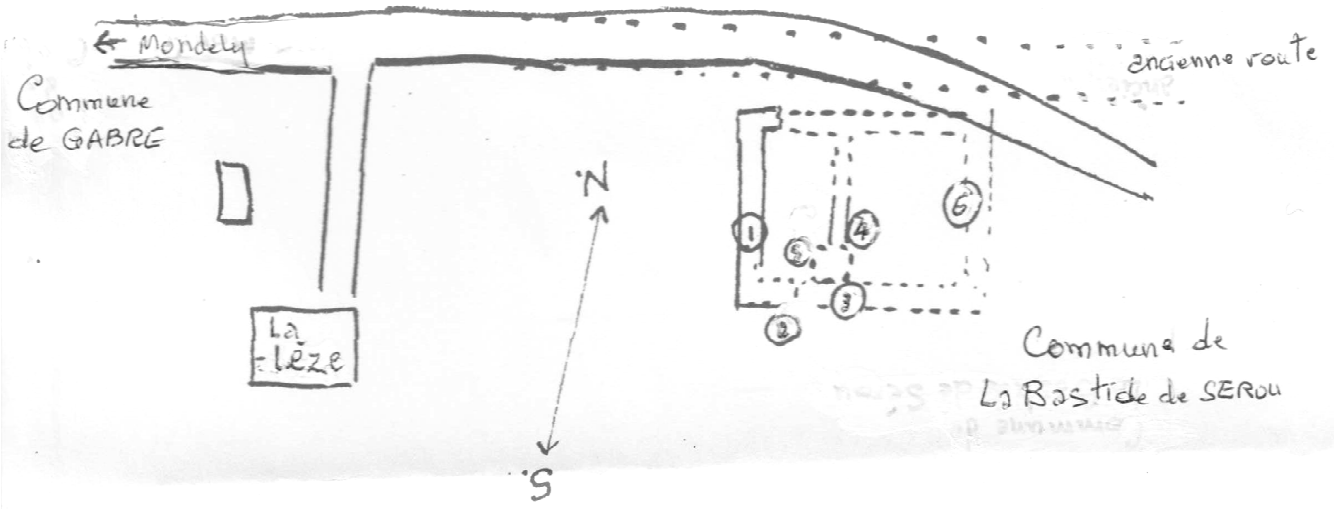

Aux deux extrémités de ce mur, on pouvait noter un reste de pans à angle droit. Du côté sud, un tas de pierres et de terre semblait indiquer un effondrement un peu plus récent. Ce qui attirait notre attention, c'étaient 5 ouvertures, soigneusement construites et encore en bon état : 3 plus petites, carrées (15x15), à 80 cm du sol, et 2 plus allongées en hauteur (15x20), à 1 m du sol ; trop basses sans doute et trop petites pour être des trous de poutres ou donner du jour. Elles semblaient indiquer que le niveau du sol avait peut-être été comblé ou surélevé, et qu'il serait intéressant de le déblayer en partie.

Pendant que les uns poursuivaient le dégagement du mur, les autres se mettaient à gratter et à creuser délicatement. La 1ère trouvaille enthousiasma tout le monde : il s'agissait de débris de verre fin, irisé légèrement, typique de la fabrication des gentilshommes verriers de notre région aux XVII° et XVIII° siècles.

Ces débris apparurent au pied du mur, puis en plus grand nombre dans le tas du côté sud (2). Plus tard, ce furent des morceaux de creusets, puis, très abondantes, des pierres recouvertes de coulées de verre de couleurs où dominait le vert, provenant à coup sûr d'un four verrier.

C'est à peu près à ce moment-là que nous avons pu observer sur le mur lui-même 4 pierres de ce type, distribuées au hasard, qui avaient servi à sa construction, attestant que celle-ci était postérieure à la destruction d'un four et donc à la présence d'une verrerie.

Ce four avait-il été reconstruit ? Pouvait-on en trouver la trace ? Autant de questions qui nous poussaient à continuer notre ouvrage, aidés par d'autres cousins, descendants eux aussi des familles de verriers d'autrefois.

En (3), un gros monticule nous donnait l'espoir d'avoir affaire au dôme d'un four (aucun de nous n'en avait encore vu), mais le déblaiement de la terre et des pierres mobiles ne fit apparaître qu'une solide construction plutôt carrée, du type d'une margelle de puits ou base de tourelle, constituée d'assez beaux morceaux de grès.

En prolongement de cet endroit vers le nord, un autre mur (4) s'élevait à 50 cm, parallèle au 1er, à 6 mètres à peu près. En le dégageant, on trouva encore des morceaux de verre, de creusets, de pierres de fours vitrifiées et de tuiles.

Plus tard, en creusant plus profondément, à 40 cm, on fit apparaître une sorte de dalle, en forme de demi-circonférence, d'un rayon de 50 cm environ et de 10 cm d'épaisseur, qui aurait peut-être pu être la sole d'un four (5).

La propriétaire des lieux, Madame Chardin, âgée de 87 ans, croyait bien pouvoir affirmer que, dans son souvenir, en effet, c'est bien là qu'il se trouvait dans sa jeunesse, et que la bâtisse qui existait encore alors ajoutait aux ruines encore visibles actuellement, une assez grande remise (6) qui se prolongeait jusqu'à la route actuelle, qui date de 1933 ou 34, et qui a succédé à un chemin plus ancien qui se trouvait un peu plus bas (voir pointillé).

Quoi qu'il en soit, nous avons dû arrêter cette prospection, faute de temps. Les ouvriers du chantier du barrage auxquels nous avions demandé de nous prévenir lorsqu'ils passeraient le bulldozer à cet endroit, ne l'ont pas fait. Mais encore maintenant, la surface est lisse, et on peut trouver toute sorte de débris de verre, de creusets et de pierres vitrifiées. Il y a donc toute raison de penser que c'est

bien là que l'on peut localiser la verrerie de La Lèze, appelée aussi Bartaragna, car même la maison actuelle s'est appelée parfois de ce nom.
La verrerie de La Lèze aurait pu disparaître au début du XVIII° siècle, comme la plupart de celles de la région de Gabre.

La famille des trois frères de Grenier, nés à Mauvezin-de-Ste-Croix en 1717, 1730 et 1740, était originaire de Mane, où se trouvait aussi une verrerie. Leur sœur Jeanne a épousé Jean de Grenier, sieur de Labade, habitant La Lèze, précisément. Le frère aîné, Paul (né en 1715), dont on ne sait rien, aurait peut-être pu y habiter, (après l'avoir reconstruite ?) Un beau linteau de pierre orne la porte d'entrée de la maison mais proviendrait de ruines voisines, nous indique M. Samuel Chardin, et porte la date de 1757.

Ces quelques données permettront, nous l'espérons, à d'autres personnes de poursuivre, avec ou sans nous, ces modestes recherches. Nous tenons à leur disposition, si elles veulent les voir, tous les morceaux que nous avons ramassés et qui se trouvent à Rieutailhol, Gabre.

Robert Planchon avec Hélène Bégon et Marion Cabanac lors des fouilles de 1979

Ajouts et remarques - Mars 2018

Après 1979, d'autres visites ont été effectuées à La Lèze : 1982 (Marie-José Bégon) ; 1986 ; et d'autres vestiges ont été recueillis et gardés, par exemple un petit « macaron » de verre bleu qui se trouve au Musée de la Préhistoire (!) au Mas d'Azil.
En 1979, j'écrivais que ce qui aurait pu constituer la sole d'un four me paraissait un peu trop petit. Hypothèses : ce site de La Lèze est voisin de Bousquet, Lasserre, Mane, Carcoupet, Bigot, Le Pla de la Borde (verreries), Porteteny (d'Aron), tous lieux où nos familles ont vécu et où il n'est pas interdit de penser qu'il y avait une galaxie de verreries et maisons verrières.

La Gleysasso de Gouttegay

De plus, de l'autre côté de la rivière Lèze, qui, là, n'est qu'un ruisseau à 3 km en aval de sa source, une vallée creusée par la « goutte » du Gay, aujourd'hui Gouttegay, se trouve un roc droit et vertical appelé localement la Gleysasse = de Gleyse = église + suffixe péjoratif.

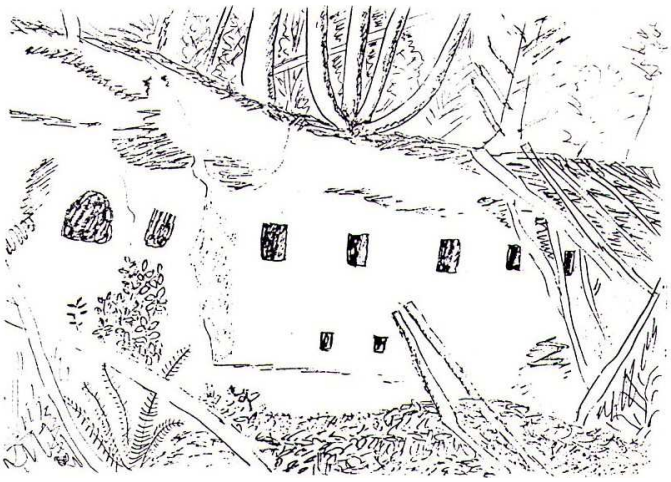

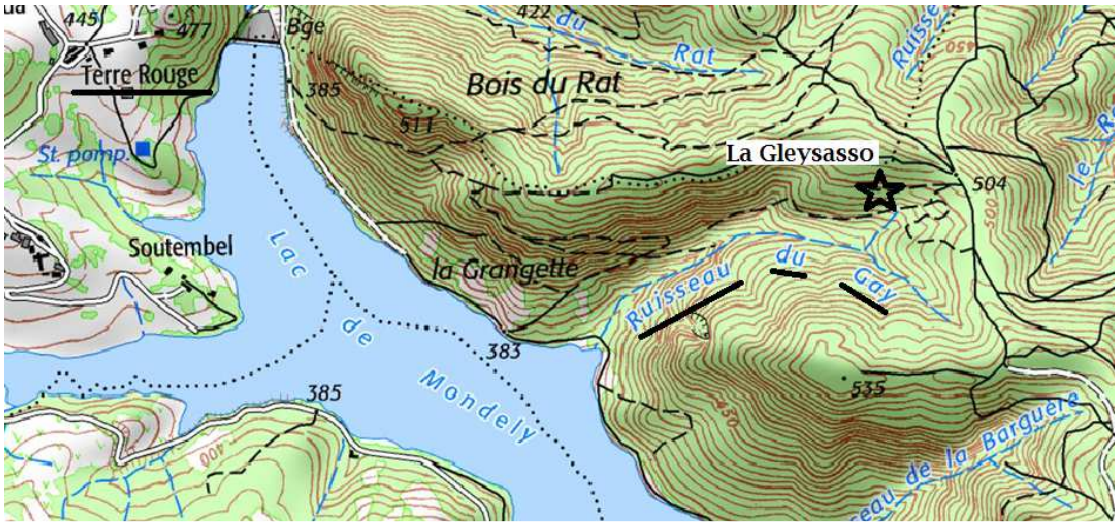

Bertrand de Robert-Garils s'est fait enterrer catholique en 1555 dans l'église de Gabre (comme ses ancêtres) mais cette gleysasse n'a-t-elle pas abrité les premières réunions réformées ?

N'y aurait-il pas là des verreries encore plus anciennes que celle des Garils, dont il n'y aurait donc plus du tout de traces ?

Un rocher relativement plat et vertical, de 6 mètres de long environ sur 3 de hauteur, percé de quelques trous rectangulaires du type de ceux qui étaient destinés à recevoir les poutres ou les chevrons d'une construction, c'est tout ce qu'il reste d'un lieu appelé la Gleysasso. Si la « gleyso » en langue d'oc veut dire « l'église », le suffixe – asso, augmentatif, a parfois une connotation péjorative.
S'agit-il donc d'une dénomination méprisante ou méfiante d'un endroit mal vu d'un entourage paysan et catholique, aux époques de la Réforme ou du Désert, ou remonte-t-elle encore plus loin, jusqu'aux périodes d'hérésie ou de déviance mal acceptées par les voisins ?
Le mystère plane encore sur ce lieu, difficile à trouver, mais assez proche, pourtant d'un chemin qui a été abondamment emprunté au temps où les gens se rendaient à pied d'un hameau à l'autre ; ici, en l'occurrence, de Mondely à Mane (communes de Gabre et d'Aigues-Juntes).

Qui a vécu à La Lèze ?

Marguerite de Robert-Montal est née à La Lèze (le 28.9.1893), où habitait son père Abel de Robert-Montal.
Cette branche paternelle Robert-Montal apparaît avec la naissance de l'arrière grand-père de Marguerite : Jean-Pierre de Robert-Montal, fils de Jean-Pierre de Robert-Labarthe (p. 87 Elisée de Robert-Garils) et par lui remonte aux Montauriol et Lasrives, et par sa femme aux Gassion, Lafregeyre etc.…
La mère d'Abel de Robert-Montal est une Bousquet dont le père a épousé une Robert-Vergé, et le grand-père une Grenier-Dalles et le grand-père maternel une Grenier-Monbac.

Tous sont étroitement apparentés aux Grenier Sarrat et Vidalens.
Si on ne sait pas à quel moment La Lèze est passée des Grenier aux Robert-Montal, on sait cependant que, de 1762 à 1807, Françoise, la sœur des trois frères martyrs, y a vécu après l'exécution, et jusqu'à sa mort en 1807.
Leur neveu, François de Grenier Labade (époux d'Elisabeth de Grenier Dutaux), y vécut aussi et y décèda le 15avril 1816 (Robert Planchon p.123).

La mère de celui-ci était Jeanne de Grenier-Vidalens, autre sœur des trois frères, épouse de Jean de Grenier-Labade.
Ceci explique que la tradition familiale situe les Grenier Sarrat et Vidalens à La Lèze, alors qu'à la génération précédente ils sont plutôt à Mauvezin.

Leurs autres cousins germains, par Anne de Grenier Vidalens, épouse de Jacques de Robert-Hautequere, font partie des familles poursuivies et jugées en 1746, dont une partie était dans le Volvestre, mais une autre dans le Gabrais, Aigues-Juntes et La Bastide de Sérou : Mane, Bigot, Le Pla de la Borde, Bousquet, La Lèze, Serre de Cor etc…
Ces condamnés par contumace se cachent alors, et cet ensemble de verreries ou maisons verrières proches et apparentées leur sont favorables.

Je constate aussi que ces verreries sont sur 3 « juridictions » c'est-à-dire « communes ». Peut-être cela rend-il plus facile d'échapper aux poursuites. Ils n'ont qu'une petite distance à parcourir.

J'ai remarqué, à cet égard, que ce sont à peu près les mêmes verriers que l'on retrouve dans les condamnations de 1697, 1735, 1746 et les différents rassemblements. Ils étaient donc bien connus mais pas forcément localisés, d'autant plus que, pour le travail du four, ils se déplaçaient obligatoirement.
Comment se fait-il alors que ces mêmes gentilshommes se retrouvent (pour ceux qui ne sont pas aux galères…) dans les Assemblées générales de leur corps, au Mas d'Azil en 1751, à Sommières en 1753, qui avaient pourtant un caractère officiel et public ? Sans compter les actes devant notaires !

Je n'ai pas d'explication non plus pour le couple Paul de Robert-Biros et sa femme Pauline de Robert-Monner.
Un mariage avait eu lieu en 1734 devant notaire, et l'union religieuse (Religion Prétendue Réformée, R.P.R) en 1743, soit 9 ans plus tard.

Comme leur cousine Isabeau de Robert-Angely, Pauline est condamnée en 1746 à la prison de Tarbes, pour avoir tenu sa nièce et filleule Pauline à son baptême. Isabeau de Robert-Angély et Jeanne de Robert-Monner ont eu une descendance – mais je n'ai encore rien trouvé pour Paul de Robert-Biros et Pauline. N'aurait-elle pas été arrêtée réellement ?

Que les lecteurs qui trouvent que je m'éloigne trop de La Lèze veuillent bien me pardonner… Quand on vit si près de ces lieux si chargés d'histoire de nos ancêtres, on alterne les moments où on les sent très proches : mêmes prés, mêmes forêts, ruisseaux et collines, toponymes et patronymes maintes fois entendus, et d'autres moments où, tout de même, ces 300 ou 400 ans qui nous en séparent nous en éloignent énormément.

Pour ceux qui voudront poursuivre ces recherches, je conseille la lecture exhaustive des notaires ; et les documents E.125 = "Registre de Déclaration des Protestants" devant le Juge Mage de Pamiers, à la suite de l'Edit de tolérance du 4.11.1788, sont également d'un très grand intérêt.
Naturellement, il faut consulter aussi Elisée de Robert-Garils, Robert Planchon, et Onésime de Grenier-Fajal qui a reproduit dans son livre sur le pasteur Rochette et les trois frères de Grenier de nombreux actes d'Etat civil, de notaires et d'articles : "Pièces justificatives".

Janvier 2018

La verrerie du Pas de la Mandre, commune de Sainte-Croix-Volvestre

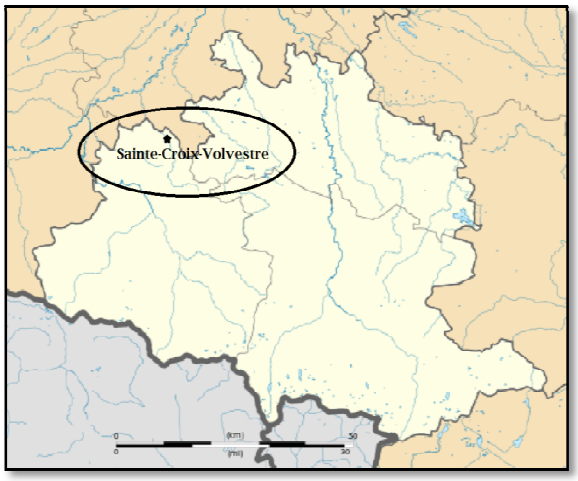

Christiane Miramont et Sabine Bourrinet
Avec la participation de Marie-Geneviève Dagain, Laurette Fauroux, Huguette Heuillet

La première verrerie

En 1541 apparaît dans les documents Jehan Berbiguier, à l'origine de la longue lignée de verriers exerçant l'art et science de verrerie au Pas de la Mandre. Ce hameau de la juridiction de Sainte-Croix, est en bordure de la forêt des abbesses de l'Ordre de Fontevrault, seigneuresses du lieu[1]. Selon le livre de reconnaissances[2] établi à leur demande, Jehan reconnaît tenir dans le premier article une borde, maison, champs, et dans l'article trois, un champ avec maison et leur devoir le cens et le fournage[3].

Carte de Cassini, planche 39, publiée en 1776

Jehan est peut-être le père de **Pierre**, verrier, qui fait son testament le 7 janvier **1544** dans lequel sont cités sa femme Missandre et ses deux enfants **Jean et Pierre,** mis sous la tutelle de leur parent Thomas[4]. Eux-mêmes feront en **1584**, la reconnaissance aux abbesses pour les bordes et les terres qu'ils détiennent toujours dans ce lieu avec un certain Jean Berbiguier dit Ninet, verrier[5].
Jules Villain[6] lui donne quatre autres enfants : Gabriel, Jeanne, Catherine et Françoise.

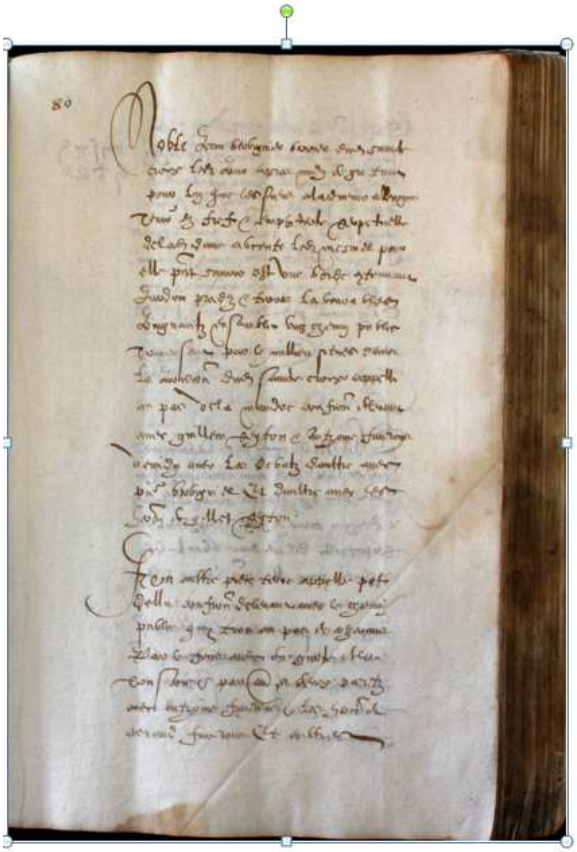

1584 (23 mai) livre de reconnaissances [116 EDT/AA1] (p. 80)

Noble Jean berbiguier verrier dud sainte
croix led jour après midy de gré tant
pour lui que les siens à l'avenir a reconnu
tenir en fief et emphithéote perpétuelle
de lad dame absente, led messire pour
elle présent savoir est une borde attenant
jardin, prés et terres labourables
joignant ensemble un chemin public
traversant par le milieu situés dans
la juridiction de sainte croix appelé
au pas de la mandre confront de levant
avec guilhem peytou et anthoine faurous
de midi avec les débats, d'autre avec
pierre berbiguier et d'autres avec les
héritiers de gillet peytou

item autre pièce terre appelé pat
dellu confront du levant avec le chemin
public qui tire au pas de couzerans
par le fond avec la goutte de la
ponson (?) et par autres deux parts
avec antoine faurous et les héritiers de
arnaud faurous et autres

(p. 80v) confronts au cens et oblie de huit
souls neuf deniers tournois et six boisseaux
blé froment de fournage
payable par led reconnaissant et les siens
à lad dame son procureur
chaque feste de toussaint ce que a promis [...]

Reconnaissance de Jean Berbiguier, p. 80. (Photo et traduction Ch. Miramont)

Pierre semble par la suite être parti dans la vallée de la Neste. Jean reste au Pas de la Mandre. Il épouse le 20 avril 1579 Gabrielle de Pailhès de La Bastide de Besplas, de laquelle il a eu au moins deux garçons, Jacques et Marc. Dans son testament, le 7 mai 1614, il ordonne que sa deuxième femme Marie de Grenier soit *maitresse et gouverneresse de ses bien*s.

La verrerie au XVIIe siècle

Carte avec noms de lieux (H. Heuillet). La toponymie rappelle le souvenir des gentilshommes verriers.

Jacques se marie le 13 avril 1606 avec Marguerite de Grenier, fille d'un verrier de la Verrerie du bas en Fabas, et va fonder la verrerie de Poudelay non loin de celle de son beau-père.
Marc continue à travailler au pas de la Mandre, où il se marie le 14 juin 1610 avec Jeanne de Grenier, sœur de Marguerite. Il aura trois filles et quatre garçons :
Jacques "**pot de leu**" marié en 1664 à Judith de Verbigier, **Jean** "**de lom**" marié à Philiberte Robert, **David** "**la vignasse**" marié à Judith de Grenier et **Ozée** qui part s'installer vers 1650 dans la vallée de Nistos (Hte-Pyrénées) à la verrerie de l'Arize.

En 1649[7] d'après le livre terrier de Sainte-Croix, Marc possède une maison avec jardin et verger et 12 arpents ½ de champs, prés et terres incultes. La verrerie n'y figure pas car, selon la charte de 1445 qui concerne les verriers de la province de Languedoc et par conséquent ceux du Volvestre, les verreries sont exemptées d'impôts.

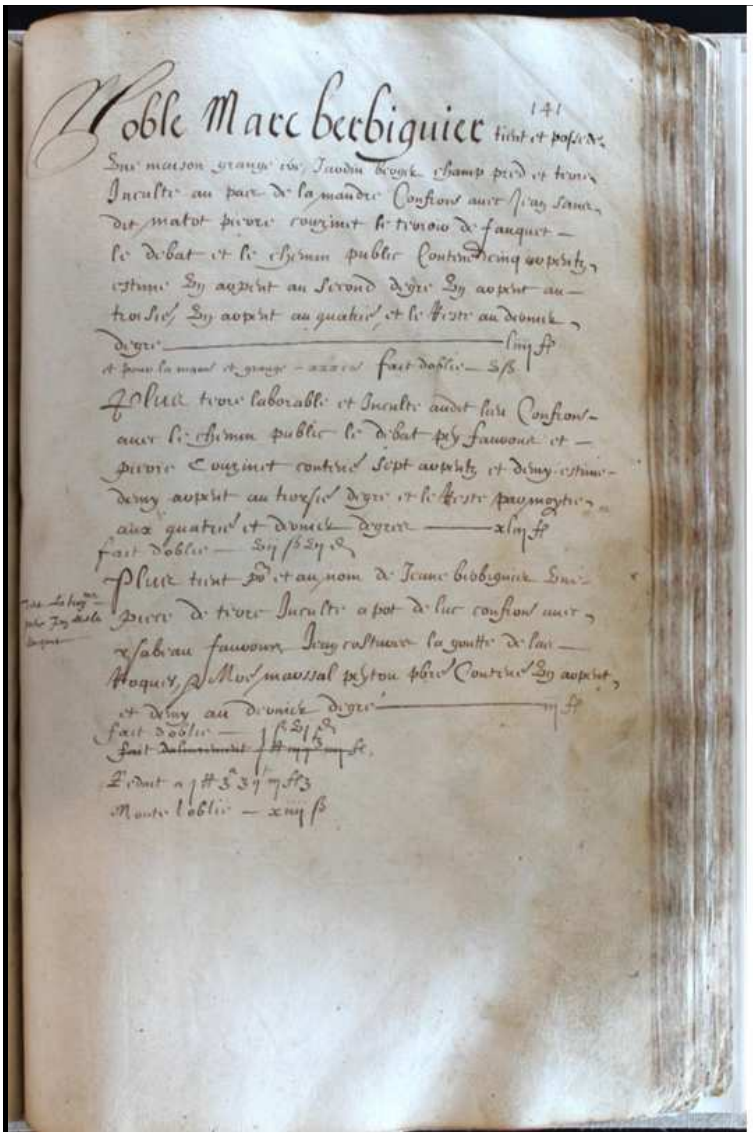

Livre terrier Sainte-Croix 1649 (p. 141)
(116 EDT/CC1)

Noble Marc berbiguier tient et possède
une maison, grange, jardin, verger, champs, pré et terre
inculte au pas de la mandre confront avec jean sans
dit Matot pierre cousinet le terroir de fauquet
le debat et le chemin public contenant cinq arpents
estimé un arpent au second degré, un arpent au
troisième un arpent au quatrième et le reste au dernier
degré 9 florins
et pour la maison et grange xxx ca fait d'oublie 5 boisseaux

Plus terre labourable et inculte aud lieu confront
avec le chemein public le débat pey fauroux et
pierre cousinet contenant sept arpents et demi estimé
demi-arpent au troisième degré et le reste par moitié
au quatrième et dernier degré 18 florins
fait d'oublie 7 boisseaux 6 deniers

Plus tient pour et au nom de jean berbiguier une
pièce de terre inculte à pot de luc confront avec
fabian fauroux jean cousttures la goutte de las
roques et mre marsal peytou prètre contenant un arpent
et demi au dernier degré 3 florins
fait d'oublies 1 boisseau 6 deniers
(dans la marge : tient la troisième partie jean merle marchand)

fait d'allivrement 1 lt 3 q^{x} 4 fl
réduit à 1 lt 5^{a} 5 q^{x} 3fl
monte l'oublie 14 boisseaux

Reconnaissance Marc Berbiguier, livre terrier, 1649 (photo et traduction Ch. Miramont)

Les verriers du Pas de la Mandre sont protestants

Jean "de lom" est dénombré en 1683 parmi les familles protestantes de Mauvezin. Son neveu **Jacques de Berbigier,** surnommé "**Pot de leu**" comme son père, abjure le 20 octobre 1685 avec sa femme et sa tante Judith de Grenier, veuve de David de Berbigier "la vignasse" :

> Verriers *habitant dud Sainte-Croix, lesquels et tous ensemble et un chacun d'eux en particulier ont librement et volontairement abjuré et abjurent l'hérésie de Calvin qu'ils ont ci-devant professé et en laquelle ils estoient nais*[8].

Ils sont enterrés dans le cimetière du Pas de la Mandre, aujourd'hui disparu.

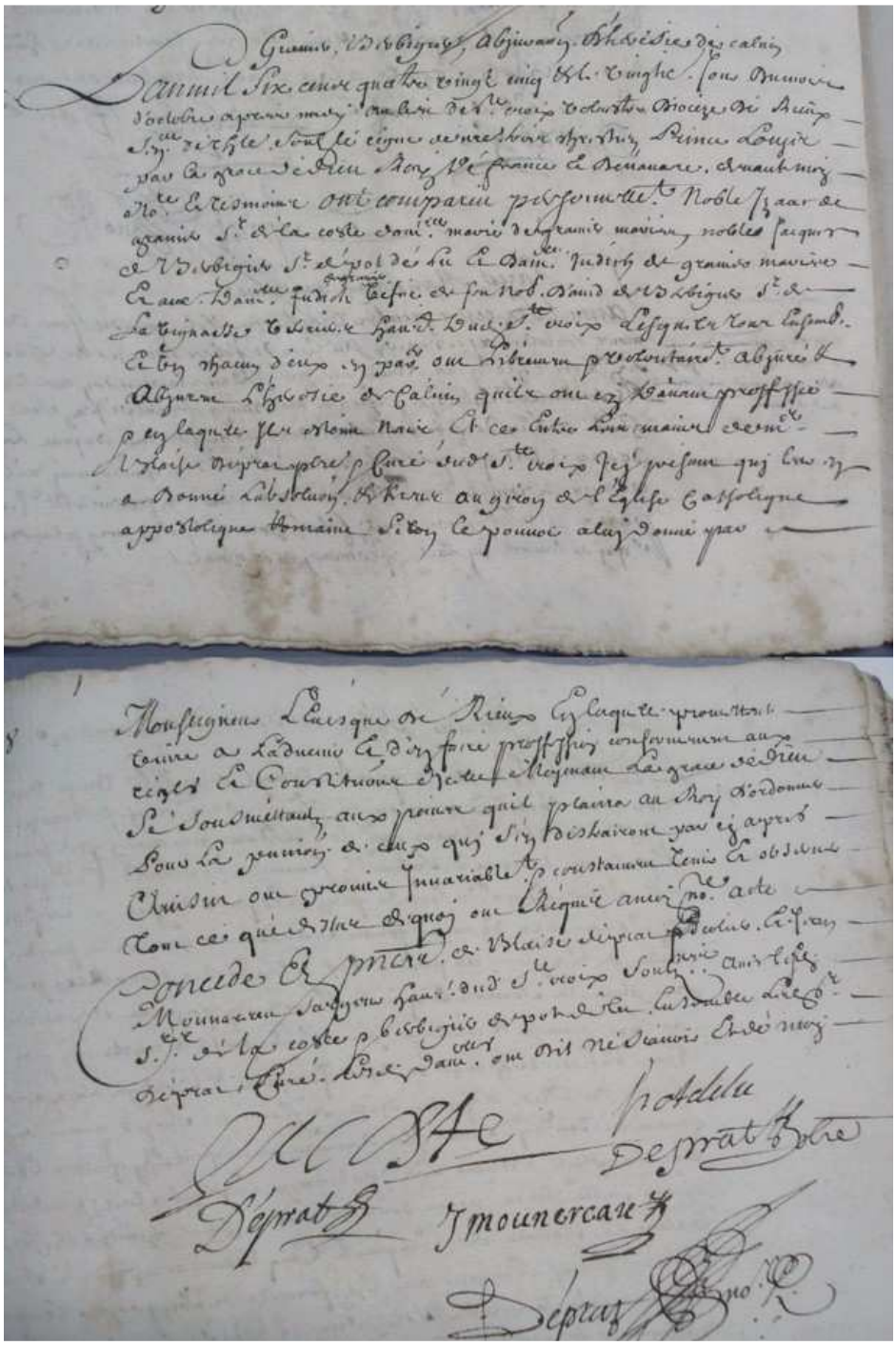

Photo d'abjuration 1685 (photo S. Bourrinet, traduction Ch. Miramont)

La verrerie au XVIIIe siècle

Jean "de lom" revient par la suite au Pas de la Mandre où il est capité[9] en 1695 avec Jacques "pot de leu". En 1718[10], ce dernier possède la verrerie de Porteteni qu'il a certainement créée et où sa femme Marguerite de Grenier fait son testament. Lui, décède en janvier 1725 et son testament « *clos et cacheté en 6 endroits de cire rouge d'un cachet où il y a une couronne* » est ouvert au Pas de la Mandre en avril, à la demande de son dernier fils, François, qui y demeurait avec lui. Les enfants qu'il a eus de sa première femme Judith de Verbigier se partagent l'héritage[11] : **Marc** "**La vignasse**" a la maison basse avec le corps de la verrerie, **Pierre** "**Coustaut**" la moitié de la grande maison à prendre au nord, **Jean** "**Latreyte**" sa part de la métairie de Mérigon (il partira à Aron) et **François** "**Campet**", l'autre moitié de la grande maison avec la moitié des meubles et linges, tous les bestiaux, un fusil, une épée d'argent et 400 livres de fonds de terre où il voudra. Il a également deux filles, Marguerite épouse de Jean Robert-Labessède et Marie. Il veut que sa femme Marguerite de Robert soit *maîtresse et gouverneresse de ses biens.*

Marc "la vignasse" a quitté la verrerie avant 1714 pour Fabas, où ses enfants sont baptisés. En 1722, il achète une coupe de bois à Bonrepaux et Prat (*le bois de la pitre*) avec "*la faculté de faire construire sur le fons les batisses necessaires pour l'usage d'une verrerie qu'il a résolu de faire construire pour faire consoumer le bois pendant tout le temps qu'il sera necessaire pour cet effet*"[12].
Il habite encore à Mercenac en 1736. En 1739, il achète avec Pierre de Grenier "Magnoua" un bois à Fabas où ils pourront couper 6 pieds de vieux chênes pourpres pour bâtir une verrerie[13].
Aucun document ne nous permet de savoir qui faisait fonctionner la verrerie du Pas de la Mandre à cette époque, ni pourquoi Marc est parti. A-t-elle cessé momentanément son activité, après la construction de celle de Porteteni à un kilomètre de là ? Les trois frères de Marc, nés entre 1692 et 1700, y habitent et y travaillent en 1745. Est-ce eux qui l'ont remise en activité ?

Les poursuites de 1745

Après son abjuration, Jacques "pot de leu" avait fait baptiser ses enfants, mais ces derniers sont retournés au protestantisme. Quelques jours avant Pâques 1745, une assemblée clandestine se tient à la verrerie du Pas de la Mandre pendant laquelle le pasteur Olivier célébre le culte alors interdit, ce qui donne lieu à des poursuites contre les verriers. L'enquête ouverte par Daydé, subdélégué de l'intendance du Languedoc au diocèse de Rieux, nous donne les noms des verriers qui y travaillaient : Pierre "Coustaut" et son fils Jean, Jean "Latreyte" et son fils Pierre "Tucau", et François "Campet".
Le Pas de la Mandre était donc à cette époque une verrerie importante, puisque y sont également recensés Pierre de Robert-Laprade et son frère Henri de Robert-Bartaragna, Jacques de Grenier-Lalée et Jean de Grenier-Solembel. Au total neuf verriers y travaillaient et y vivaient avec leur femme et leurs enfants.

Une succession qui pose question

Marc "La vignasse" et ses quatre fils[14] sont à cette époque à la verrerie de Salet en Fabas.
Ils seront condamnés par contumace[15] car, ayant signé en 1735 une supplique au roi à la suite de premières poursuites, Lavignasse est considéré comme récidiviste.
Nous retrouvons "La vignasse" au Pas de la Mandre en 1747 où il achète, avec son frère François "Campet", un bois appartenant à la communauté de Tourtouse[16] et en bordure duquel il va construire la verrerie du Pal, où il habite dès 1754[17].

Pour une raison que nous ne connaissons pas, la verrerie du Pas de la Mandre dont il avait hérité passe à son frère "Campet". Ce dernier n'a que deux filles et en 1748, selon le livre terrier de Sainte-Croix[18], la verrerie est au nom de son gendre **Simon de Robert, sieur de Lavernière**.

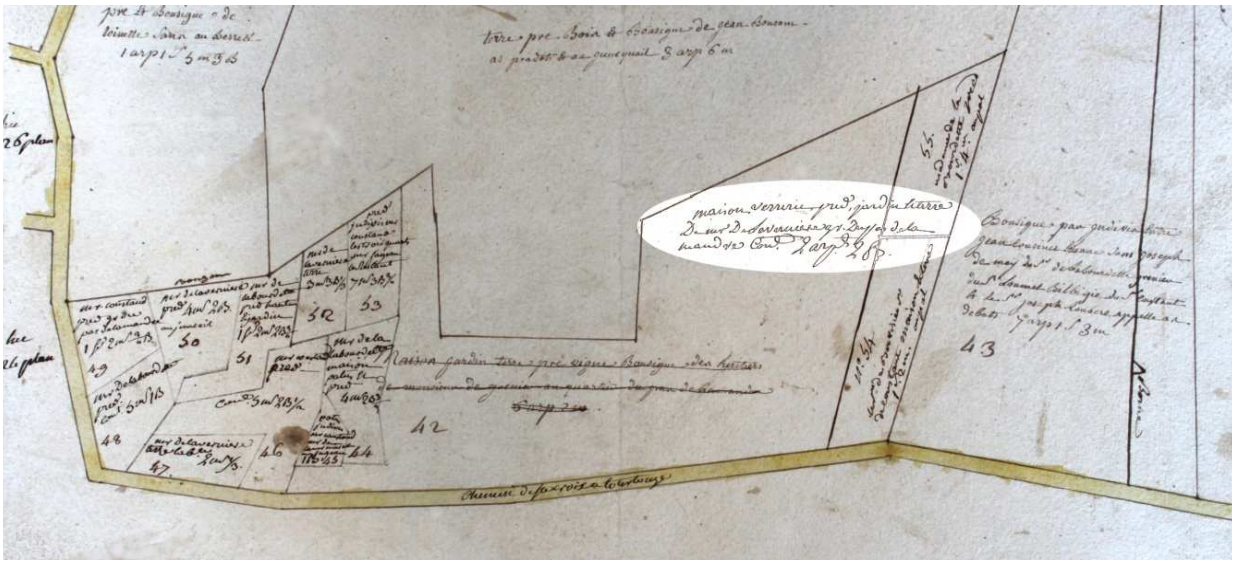

Plan cadastre de Sainte-Croix de 1748

La fin de la verrerie

En 1785, le fils de Simon, **Joseph de Robert-Lavernière,** époux de Marguerite de Verbizier-Saint-Paul (la soeur du général d'Empire), possède la verrerie avec une maison, une grange, un jardin et des terres labourables, tout contigu pour une superficie de 3 arpents, 3 mesures, 2 boisseaux 1/6[19]. En 1788, il doit plus de 1 188 livres aux frères Maylin[20] de Cazères et leur donne en paiement des terres. Il continue cependant son activité au moins jusqu'en 1809 où il est encore qualifié de fabricant de verroterie.

Répartition de l'habitat du pas de le Mandre en 1829 selon le plan cadastre de Sainte -Croix. (Relevé de H. Heuillet)
n° 2372 : maison, verrerie, cour (720 m²) appartient à François Vergé, instituteur à Sabarat, époux de Eléonore de Robert-Lavernière
n° 2374 : maison (85 m²) appartient à Antoinette Carcy

La verrerie existe toujours en 1829. Elle figure sur le cadastre napoléonien au nom de François Vergé, membre de l'université impériale, habitant Sabarat, époux d'Eléonore, la fille de Joseph de Robert-Lavernière[21], mais c'est certainement Georges Cazeneuve, marchand de verre, installé au Pas de la Mandre depuis au moins 1819, qui continue la fabrication de verre. En 1821, il reconnaît qu'il administre et régit la fabrique de verre située au Pas de la Mandre pour le compte seul de Barthélémy son fils, fabricant de verre à Toulouse[22]. Il habite une maison qui jouxte la verrerie et, par son testament en 1834[23], il en fait don à Eulalie Carcy, âgée de 14 ans, fille d'Antoinette, sa fille de service, qui vit avec lui.
A partir de là, on ne trouve plus de traces d'activité de cette verrerie.

Que reste-t-il aujourd'hui ?

Le lieu a été profondément remanié par les constructions récentes. Il reste cependant quelques traces, telles des pierres avec des coulures de verre incluses sur une façade de maison. Tout autour, une vaste clairière de défrichement, mise par la suite en culture, est le témoin de l'exploitation intensive des bois. Aucune fouille n'ayant été réalisée, seuls les documents conservés dans les Archives départementales, en particulier les actes notariés, permettent de retracer l'histoire de cette verrerie. L'imagination fait le reste.

Le Pas de la Mandre est situé au Sud de la commnune de Ste Croix Volvestre,dans une clairière de défrichement
source géoportail vue aérienne + cadastre

Actuellement, des habitations au centre d'une clairière de défrichement

La verrerie du pas de la Mandre (Aquarelle de Madame Juliette Maton)

1Le couvent de Sainte-Croix, détruit lors de la guerre de Cent Ans, est reconstruit en 1620.
2AD09 116 EDT/E66, microfilmé 2Mi 1/R23.
3Par la reconnaissance, le tenancier reconnaît tenir en servitude du seigneur la ou les parcelles dont il est possesseur et lui devoir le cens, un impôt foncier. Le fournage est un redevance que tout chef de famille payait au seigneur pour cuire son pain au four banal ou pour le cuire chez lui.
4AD82, C82/52-54. Documents fournis par Jacques de Berbigier sieur de Sablon, pour attester de sa noblesse.
5AD09, 116 EDT/AA1. Livre de reconnaissances de Sainte-Croix, 22 mai 1584, f° 80, 109 et 243.
6VILLAIN Jules, *La France Moderne. Grand dictionnaire généalogique, historique et biographique*. Tome III (Haute-Garonne et Ariège) Montpellier, Firmin, 1911.
7AD09, 116 EDT/CC1. Livre terrier, p. 141. Le livre terrier, tout comme le livre de reconnaissances, contient sous le nom de chaque propriétaire, et par articles séparés, la description de toutes les possessions, leur contenance, leurs confronts, leur nature ainsi que les redevances auxquelles elles sont soumises.
8AD31, 3E1622, p. 208, Deprat notaire de St-Michel.
9La capitation est un impôt direct créé en 1695. Tous les habitants du royaume y sont assujettis, sauf le clergé qui l'acquitte sous forme de « Don gratuit ». Les verriers sont capités pour deux livres, ce qui est peu, les meuniers, par exemple, étant capités pour trois livres.
10AD09, 5E4428, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 1er mars 1718.
11AD09, 5E4429, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 25 avril 1725.
12AD09, 5E4436, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 19 avril 1722.
13AD09, 5E4433, Marc Bonin notaire de Tourtouse, 30 novembre 1739.
14Guy "Verbigier", Jean "Loumet", Jacques "Vignasson", Jean "Lassalle".
15SAINT-QUIRIN, *Les verriers du Languedoc (1290-1790)*, 1904, réédition Le Mas-d'Azil, Association "la Réveillée", 1985.
16AD09, 5E4438, Pierre Bonin notaire de Tourtouse.
17AD31, 3E16210, Mauran notaire du Plan, p.424. Mariage de son fils Jean-Paul « Loumet » avec Elisabeth de Grenier
18AD09, 116 EDT/CC2. Livre terrier, planche 25
19AD09, E67 livre de reconnaissances de Sainte-Croix 1784-85 *(document microfilmé)*
20 condamnation de la Bourse du commerce de Toulouse obtenue contre les héritiers de dame de Verbigier mère dud lavernière (10 dec 1781), AD09 5E12118, Vincent Coutanceau, notaire de Tourtouse.
21AD09, 5E 11982, Jean Pierre Durrieu notaire de Lasserre. Mariage le 10 février 1812.
22AD09, 5E 12699, Jean Pierre Durrieu notaire de Lasserre.
23AD09, 5E11987, Jean Marie Benoit notaire à Lasserre.

En Grésigne, en 1542, une histoire de verriers fantômes !

Michel BARTOLI
Ingénieur des Eaux et Forêts e. r.

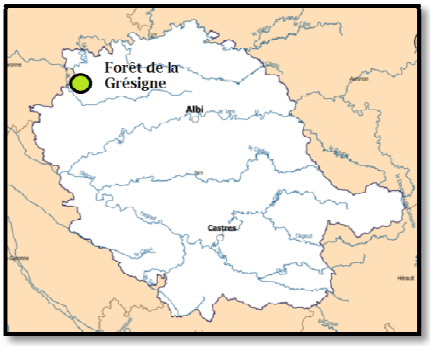

Dès son avènement, bien conseillé par des hommes de valeur, François 1er (roi de 1515 à 1547) s'intéressa aux forêts.

Dès mars 1515, il prend une importante ordonnance forestière, suivie de cinq autres jusqu'en 1543.
Il faut dire que la pression sur les forêts devenait de plus en plus forte ; mais il ne suffit pas d'ordonner, encore faut-il contrôler ce qui se passe en forêt pour redresser les abus.
C'est l'objet des réformations qui se multiplièrent dès 1515. La réformation qui va nous occuper, lancée en mars 1541 et effective en 1542, est l'une d'entre elles. Inconnue des historiens, elle est racontée dans le détail[3] par l'avocat parisien Jean Bardon, commis par le roi pour réformer les forêts royales de « *son pays de Languedoc* », en réalité seulement les forêts royales de la sénéchaussée de Toulouse, alors administrées par la maîtrise des Eaux et Forêts dite « du Languedoc ».

Les verriers de Grésigne à la Renaissance

Du 15 au 26 juin 1542, Bardon va tenir tribunal à Puycelsi pour y instruire les procès de tous les usagers, des délinquants et des soi-disant ayant droit dans la forêt de la Grésigne.
Il devrait donc y rencontrer des verriers. En effet, pour Saint-Quirin (1906), la Grésigne « *a été, dès le xve siècle, habitée par des verriers* ».

Pour la période qui nous concerne, recensant les verreries grésignoles, Granier (1963) n'en a trouvé que « *une, ou probablement deux, au xve siècle ; trois au xvie siècle* ». Les verreries connues en Grésigne à la Renaissance sont tenues par les Grenier (ou Granier suivant les textes) et les Andouyn (ou Audoyn, Audoy), et les lieux des verreries situés à Fonblanque, Grattegaline ou Hauteserre, tous sur le consulat de Penne.
Par exemple, en 1494, est trouvé noble « *Guihelmus Audoyni, vitrerius juridictionis loci de Penna* » (*in* St Quirin, *op. cit*.), et le 18 juin 1515, un des actes notariés dépouillés par Bourdès (1914) montre que « *Jean Audoy verrier de Grattegaline* » était présent lors d'un legs fait à « *Jacques Audoy, verrier à St Bauzile* ».

Dans le compte-rendu de Bardon, qui raconte tout ce qui se passait en Grésigne en 1542, nous espérions trouver des renseignements sur cette industrie. Et pourtant, le procès-verbal du commissaire réformateur ne fait aucune allusion à un gentilhomme verrier ou à une verrerie. Devant son tribunal, aucun représentant des communautés, aucun garde ou officier forestiers, aucun délinquant ni aucun des… deux verriers rencontrés ne prononce les mots « verrier » ou « verrerie » !
En effet, le 22 juin, parmi les représentants de Penne se trouvaient « *Jean Andouyn et Jean Grenier, écuyers, demeurant en ladite paroisse de Penne* ». Un peu plus tard, ce même Jean Andouyn est qualifié de « *noble homme, demeurant au lieu de Grattegaline en la juridiction de Penne* » : il ne peut

[3] Son procès-verbal constitue le registre 118 de la table de marbre de Toulouse aux Archives départementale de la Haute-Garonne. Toutes les citations non suivies d'un auteur en proviennent.

s'agir que d'un verrier (celui croisé en 1515 ?). Bardon va le voir agir de manière curieuse, mais cela ne doit pas lui sembler étrange puisqu'il ne sait pas le métier de son interlocuteur.

Une verrerie démolie juste avant la réformation

Nous proposons une explication à cette intrigante absence « officielle » de verriers. En 1541, « *noble Antoine Granier* » se voit commander par le lieutenant du maître des Eaux et Forêts « *de démolir certaine verrière pour le chauffage de laquelle il prenait du bois* » dans la forêt de la Grésigne (fig. 1).

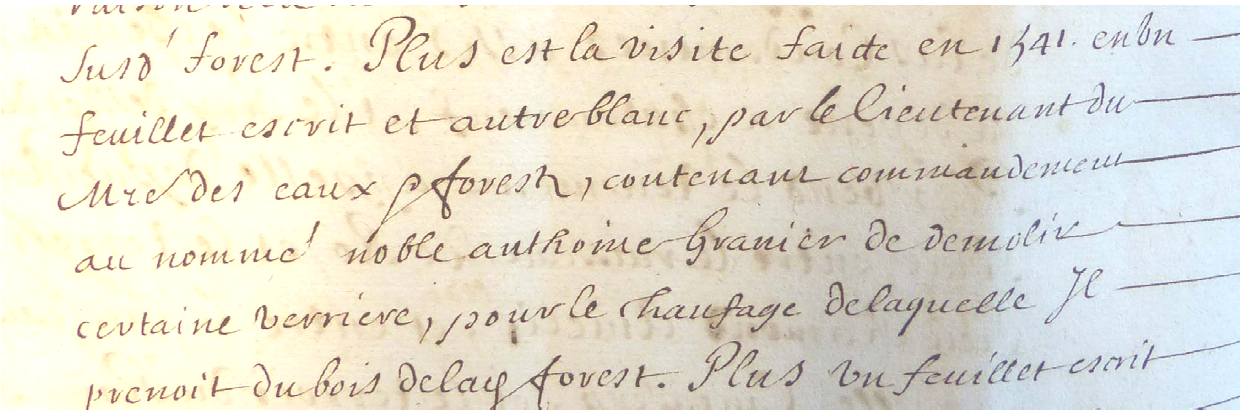
Susd' forest. Plus est la visite faicte en 1541. en un
feuillet escrit et autre blanc, par le lieutenant du
Mre des eaux p forest, contenant commandement
au nommé noble anthoine Granier de demolir
certaine verriere, pour le chaufage delaquelle Il
prenoit du bois delay forest. Plus un feuillet escrit

« *Plus est la visite faite en 1541 en un feuillet écrit et autre blanc, par le lieutenant du maître des Eaux et Forêts, contenant commandement au nommé noble Antoine Granier de démolir certaine verrière pour le chauffage de laquelle il prenait du bois de ladite forêt* ».

Figure 1 : résumé fait en 1669 de la décision de démolir la verrerie d'Antoine Granier en Grésigne ; l'original a disparu. (Source : Arch. dép. Haute-Garonne, 1 A 2, t 1)

La date (1541) à laquelle est exigée la démolition de sa verrerie par Granier est l'année de lancement de la réformation. Cette décision est aussitôt connue de la maîtrise, cible de cette inspection. En effet, dès 1537, le roi écrivait au parlement de Toulouse que les dégradations et usurpations de ses forêts avaient lieu « *à cause que le maître des Eaux et Forêts, nos juges et officiers ayant la garde et administration d'icelles* »[4] tiennent mal leurs fonctions.

Le maître des Eaux et Forêts du Languedoc visé décède en 1541, et son successeur, Jean de Beauvoir, est nommé en octobre de cette année. L'arrivée imminente de Bardon ne peut qu'accélérer la remise en ordre de son service, même au prix d'en cacher certains aspects comme de probables facilités accordées aux verriers. Il fait donc fermer la verrerie de Grenier, sans doute alors la seule active. Le lieutenant préfère garder une trace de cet ordre en espérant que le commissaire ne regarderait pas les archives, ce qui sera le cas. Ce sera en 1669 seulement que ce document sera revu. Si la verrerie avait eu des titres et un approvisionnement corrects, il n'y aurait eu aucune raison de la faire mettre à l'arrêt… justement en 1541.

La verrerie de Granier est donc non seulement fermée, mais démolie quand Bardon vient réformer la Grésigne. Si elle était la seule en activité dans la Grésigne, il est probable que Granier ne travaillait pas seul sur ce four verrier, et devait être associé à Jean Andouyn. En effet, le 22 juin, lorsque la communauté de Penne vient expliquer quelles sont les paroisses qui forment son consulat, « *Jean Andouyn et Jean Grenier, écuyers*[5] » sont ensembles, accompagnant « *Jean de Lynas et Bernard Gasque, consuls dudit lieu, Jean Ricaud, syndic des habitants* ».

[4] Arch. dép. Haute-Garonne, B 1902, f° 94.
[5] Donc nobles, condition pour être verriers.

Comme tous les habitants de Penne, les deux écuyers sont « usagers » de la Grésigne et y ont accès au bois de chauffage, mais dans la stricte limite de leurs besoins domestiques.

Jean Audouyn n'a aucun rôle officiel, si ce n'est que le 20 juin, les mêmes représentants avaient déjà comparu devant Bardon « *garnis de Jean Andouyn pour conseil* ». Ce dernier joue toujours ce rôle de conseiller le 24 juin quand « *les manants et habitants de Penne, comparant par Jean Delmas, consul, et Jean Andouyn leur conseil* », demandent que mainlevée leur soit faite. « *Pareillement le* [25 juin] *comparurent par-devant nous Jean Delmas consul de Penne, garni de Jean Andouyn pour conseil* ».

Le procès de Jean Andouyn

Ce rôle de « conseil » ne paraît pas du tout désintéressé, Andouyn dissimulant ses activités de verrier derrière la communauté en faisant tout pour que ses prélèvements soient considérés comme participant aux droits d'usage dont est grevée la Grésigne au profit de Penne.

Cela s'éclaire le 22 juin, quand le compte-rendu de Bardon nous apprend - sans que rien auparavant n'en ait été dit - que Jean Andouyn fournit « *ses défenses aux conclusions contre lui baillées par ledit procureur du roi* ».

Si le commissaire et le procureur du roi ont lancé une instruction contre Andouyn, c'est qu'il leur apparaît comme un cas particulier.
Mais il est tout de suite défendu par les consuls et le syndic de Penne, qui « *dirent que ce qui avait été fait par ledit Andouyn contenu au procès contre lui fait était suivant leurs droits et privilèges, et, en tant que besoin serait, prenaient la cause pour lui, requérant ledit procès être joint au procès principal de mainlevée par eux requise* ».

La décision de Bardon fait comprendre qu'il est très prudent face à une situation qu'il appréhende manifestement mal : il ordonne que « *le procès fait à l'encontre dudit Andouyn serait joint au procès principal de mainlevée requise par lesdits habitants pour, en jugeant icelle, y avoir tel égard que de raison, et sauf à le disjoindre si métier était* ».
Pour mieux comprendre ce qui se passe, dès le 23 juin, « *examinâmes en information Jean Andouyn, écuyer,* […] *et sa déposition, interrogatoire et confession fîmes mettre et rédiger par écrit par Nicolas Bellesme notre adjoint et greffier* ».
Le procès de Penne va être jugé le 12 août « *en la présence de Jean Andouyn* ».
Il faut dire que le propre procès de ce « *prétendu usager* » a lieu immédiatement après, car « *tout considéré* […], *nous avons dit et disons que le procès d'entre les parties sera disjoint du procès* […] *entre les consuls demandeurs et le procureur du roi défendeur et jugé séparément* ».

La disparition de tous « *les interrogatoires par nous faits audit défendeur* [Andouyn] », des « *conclusions du demandeur* [le procureur du roi] *à qui ledit interrogatoire et confessions ont été communiqués, et réponse que ledit défendeur a baillée* » et de « *certain procès-verbal fait de l'an 1541 le vingt-huitième jour de septembre, signé par de May* » font que le très bref résumé du procès contenu dans le compte-rendu de Bardon ne permet pas de reconstituer la situation et les arguments des uns et des autres.
On voit juste qu'aucun titre ancien n'est présenté, et le jugement (fig. 2) montre qu'il a bien pris du bois, fait que le verrier avoue. Le « *procès-verbal de 1541* » semble même être un constat de délit, fait, comme par hasard, l'année précédant la réformation, celle où, de plus en plus manifestement, la maîtrise met de l'ordre dans ses affaires. Andouyn n'a sans doute pas d'argument car il est condamné « *en cent livres envers le roi* » comme le montre la figure 2.

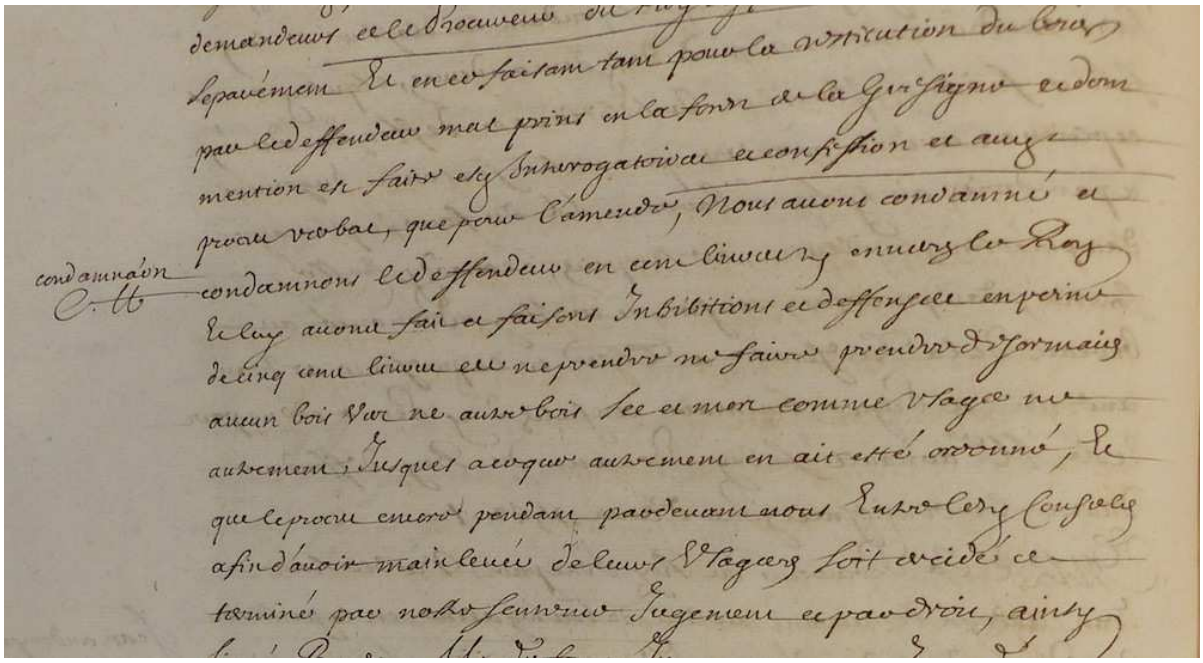

« [en marge : *Condamnation 100 livres*]. *Et en ce faisant, tant pour la restitution du bois par le défendeur mal pris en la forêt de la Grésigne et dont mention est faite esdit interrogatoire et confession et audit procès-verbal, que pour l'amende, nous avons condamné et condamnons le défendeur en cent livres envers le roi. Et lui avons fait et faisons inhibitions et défenses en peine de cinq cents livres de ne prendre ni faire prendre désormais aucun bois vert ni autre bois sec et mort comme usage ni autrement, jusques à ce que autrement en ait été ordonné et que le procès encore pendant par devant nous entre lesdits consuls à fin d'avoir mainlevée de leurs usages soit décidé et terminé par notre sentence, jugement et par droit* ».

Figure 2 : jugement en 1542 de Jean Andouyn par le tribunal de la réformation menée par Jean Bardon. (Source : Arch. dép. Haute-Garonne, reg. 118 TdM, f° 102 v°)

Voilà donc notre « verrier fantôme » condamné. Quant à sa situation d'usager ordinaire de Penne, c'est d'elle dont Bardon parle en citant le « *procès encore pendant* ». En effet, il n'a rendu, envers Penne, qu'un jugement interlocutoire avec un délai de 3 mois pour présenter de nouvelles pièces et, en attendant, les usagers ne peuvent plus pénétrer en forêt, usagers dont Jean Andouyn fait partie. On voit bien que Bardon n'a jamais percé la véritable motivation d'Andouyn qui, lors de sa fonction de « conseil » auprès de Penne, a dû juger qui était le commissaire réformateur, un juriste très sûr de lui et bien peu curieux dans ce pays dont il ne parlait pas la langue.

Un jugement sans effet

De toute façon, toutes les décisions de Bardon prises en Grésigne vont être cassées par le roi !

C'est Puycelsi qui les conteste devant le Grand Conseil, comme cela était d'ailleurs prévu par la commission de Bardon. Nous ignorons quand exactement Puycelsi interjette appel des jugements de Bardon devant le Grand Conseil et quels sont ses arguments pour que puisse être réduit « *au néant en ce que ledit Bardon avait défendu aux manants et habitants du lieu* »[6] le 2 juin 1545 !

Le succès de l'appel de Puycelsi ne peut que faire s'écrouler tout l'édifice de Bardon. Pour Puycelsi bien sûr, mais aussi pour toutes les communautés usagères qui ne pourraient, en cas d'appel de leur part, que bénéficier de ce qui est une jurisprudence du plus haut niveau. Et, tant pour les droits d'usage que les prélèvements des verriers qu'elle avait cherché à camoufler à Bardon, pour la

[6] Arch. dép. Haute-Garonne, 8 B 44, K13 pour toutes les citations de ce chapitre.

maîtrise des Eaux et Forêts, le message doit être également clair : « on ne change rien des pratiques anciennes ».

De Bardon à Froidour

Il n'y aura plus de réformation en Languedoc entre 1542 et celle, célèbre, menée par Louis de Froidour en 1666 et 1673. Avec les intendants du Languedoc qui demandent eux-mêmes les titres, et Froidour qui parcourt la Grésigne durant trois jours, les verriers ne pouvaient pas échapper à cette réformation.

Le commissaire y découvre une situation déplorable qu'il résumera ainsi : « *l'on a même souffert l'établissement de plusieurs verreries aux rives de la forêt, dont les gentilshommes, moyennant une albergue ou redevance de cinquante livres, avaient liberté de prendre du bois autant que bon leur semblait* »[7]. Il y a alors quatre verriers (fig. 3) dont deux des établissements sont soigneusement dessinés sur la carte de la forêt (fig. 4).

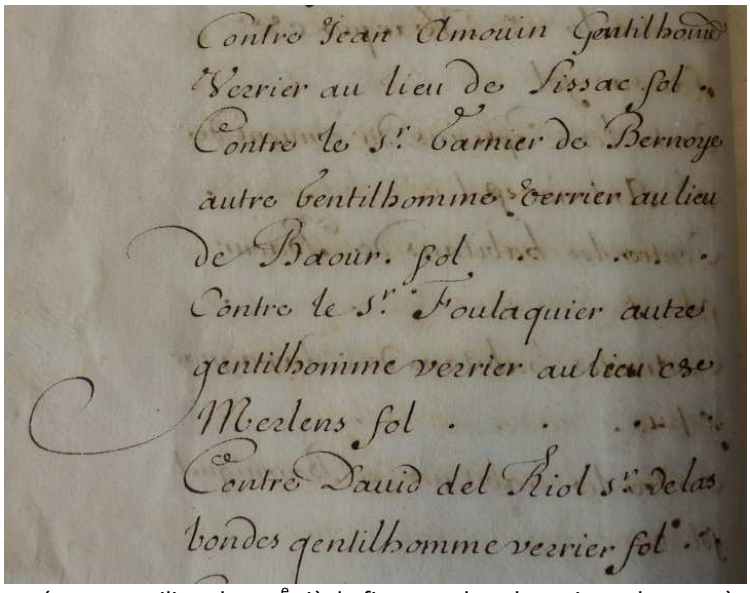
Contre Jean Amouin Gentilhomme
Verrier au lieu de Lissac fol.
Contre le s.r Carnier de Bernoye
autre Gentilhomme Verrier au lieu
de Baour. fol.
Contre le s.r Foulaquier autre
gentilhomme verrier au lieu de
Merlens fol.
Contre Dauid del Riol s.r de las
bondes gentilhomme verrier fol.

Figure 3 : les quatre verriers de la Grésigne opérant au milieu du XVIIe siècle figurent dans le registre des procès menés lors de la réformation de Froidour, ici en 1667. (Source : arch. dép. Haute-Garonne, 8 B 3)

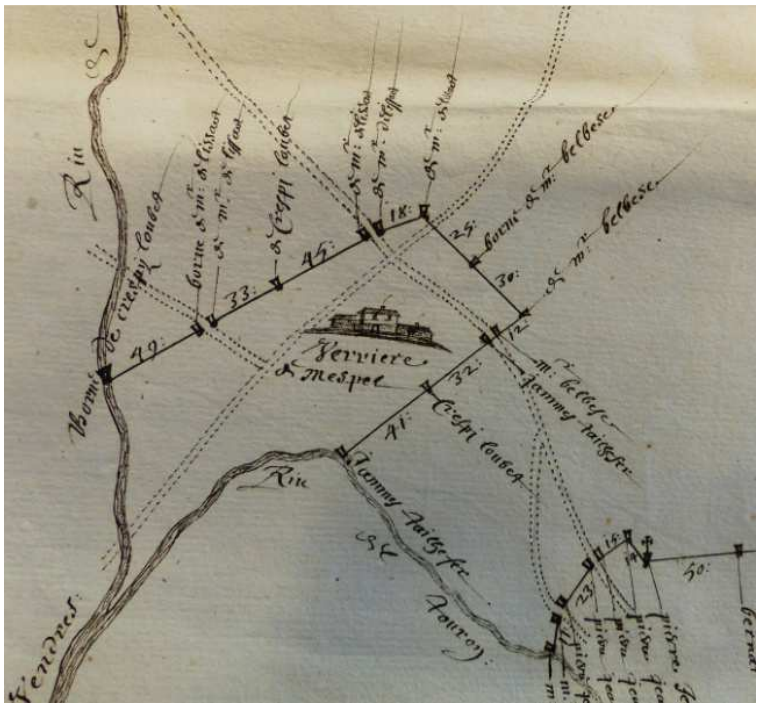

[7] *Instruction pour les ventes des bois du roi.* 1668, Toulouse, Bosc. Partie 1 : p. VIII-165, partie 2, p. 1-295.

Figures 4 et 5 : les verreries de Mespel (Lissard) et de Vaour sont représentées sur le plan de la forêt de la Grésigne de 1667. (Source : arch. dép. Haute-Garonne, 8 B 43)

Froidour estime les verriers « *utiles* » mais les oblige « à *user le bois des ventes* », c'est à dire à acheter des coupes parmi celles mises en adjudication chaque année. En 1673, Froidour est nommé grand-maître et assure donc pour le mieux la continuité de son action de commissaire. Il fait soigneusement noter les coupes achetées par les verrier ; leurs sont-elles implicitement réservées ? En tout cas, elles suivent les cahiers de charges normaux pour leurs conditions d'exploitation (fig. 6).

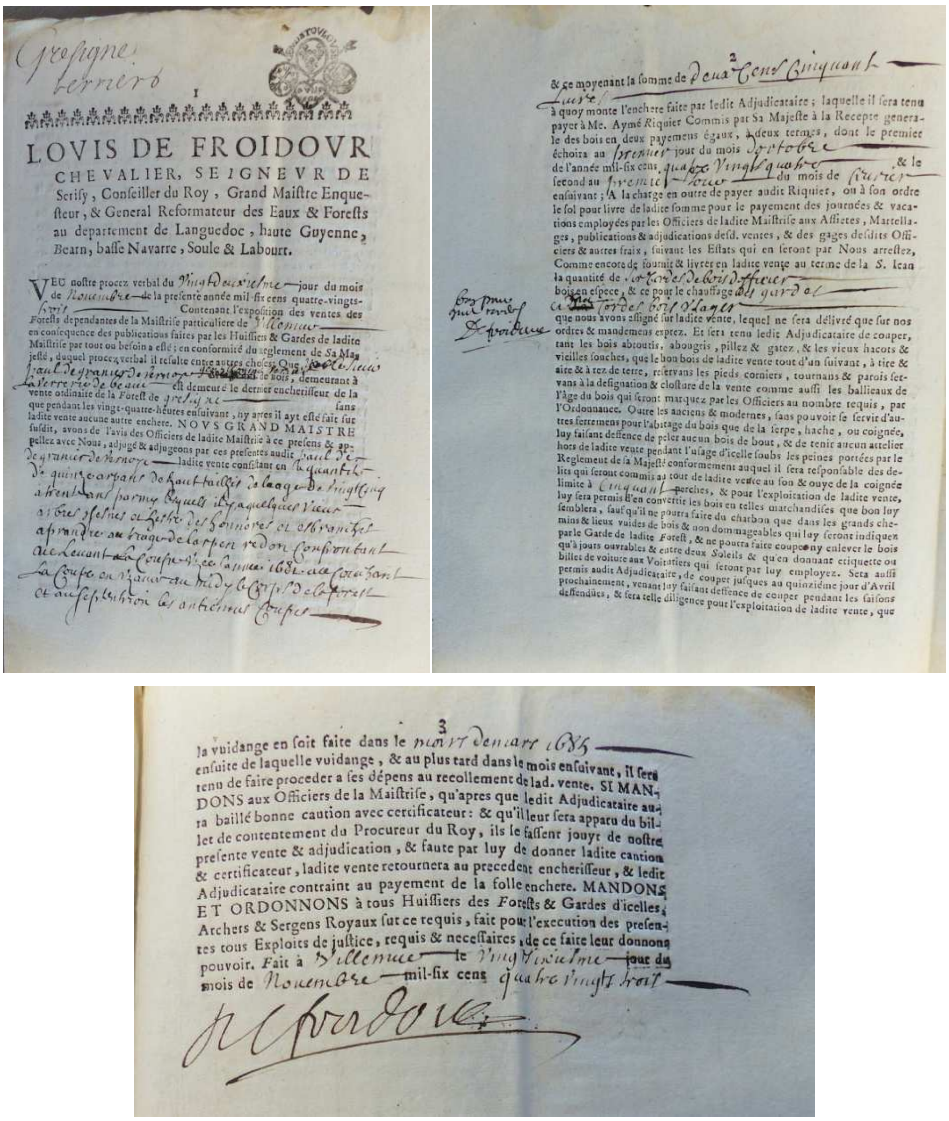

LOVIS DE FROIDOVR
CHEVALIER, SEIGNEVR DE Serisy, Conseiller du Roy, Grand Maistre Enquesteur, & General Reformateur des Eaux & Forests au departement de Languedoc, haute Guyenne, Bearn, basse Navarre, Soule & Labourt.

Figure 6 : un contrat de vente de bois entre un verrier, Paul de Granier de Vernoye, et le grand maître Louis de Froidour du 22 novembre 1683. (Source : arch.. dép. Haute-Garonne, 8 B 43)

La Grésigne devient célèbre pour ses verriers

L'épisode que nous venons de conter vient ajouter une petite et -comment dire ?- étonnante brique à l'histoire des verriers ayant opéré en Grésigne. Au XVIIIe siècle, couvrant l'Albigeois, le Rouergue et le Bazadais[8], le « département » du juge conservateur du privilège de verrier fut dénommé « la Grésigne » ; c'est dire la célébrité de la production locale.

Dans les faits, ces verreries furent moins nombreuses que l'on croit souvent, on vient de le constater. Certes, il y en eu jusque dix dans la seconde moitié du XVIIe siècle, et l'âge d'or des verreries de Grésigne a été assez bref, de 1830 à 1850, avant que la découverte du « charbon de terre » de Carmaux ne conduisît à l'obligation d'utiliser ce dernier, les verriers quittant alors définitivement la Grésigne.

En Arestat 81500 Lavaur

[8] Soit les actuels départements du Tarn, de l'Aveyron et la partie de la Gironde alors couverte par des forêts.

Un atelier verrier éphémère créé au XVIIIe siècle près de Rieupeyroux (Aveyron) par des verriers de l'Albigeois

Dominique GUIBERT

Noble Jean-Jacques de Renaud, sieur de Montor, fils de feu Jean, aussi sieur de Montor, et de demoiselle Claire Verdier[9], mariés de Puycelsi (département du Tarn), convola en secondes noces le 16 octobre 1726 dans la chapelle de Saint-Jean de Modulance de l'église paroissiale de Rieupeyroux (département de l'Aveyron) avec demoiselle Renée Boyer, fille du sieur Etienne Boyer, bourgeois, et de feue Renée Segons, mariés des Mazières, hameau de cette paroisse. A côté de la signature de maître Louis Teulier, notaire, on peut lire les signatures Auteserre[10] et Fonblanque.

Le contrat de mariage avait été reçu le 26 septembre précédent par maître Teulier, notaire royal de Rieupeyroux[11]. La dot de la fiancée provenait de la restitution de l'héritage de feue Renée de Malet, sa grand-tante, et de la donation de la moitié des biens paternels présents et à venir. Mais le plus intéressant pour nous est la présence de *noble François de Grenier s*[ieu]*r de Fonblanque, habitant de présent au village de Grélières*[12], *par*[ois]*se du*[dit] *Roup*[eyrou]*x* (sic).

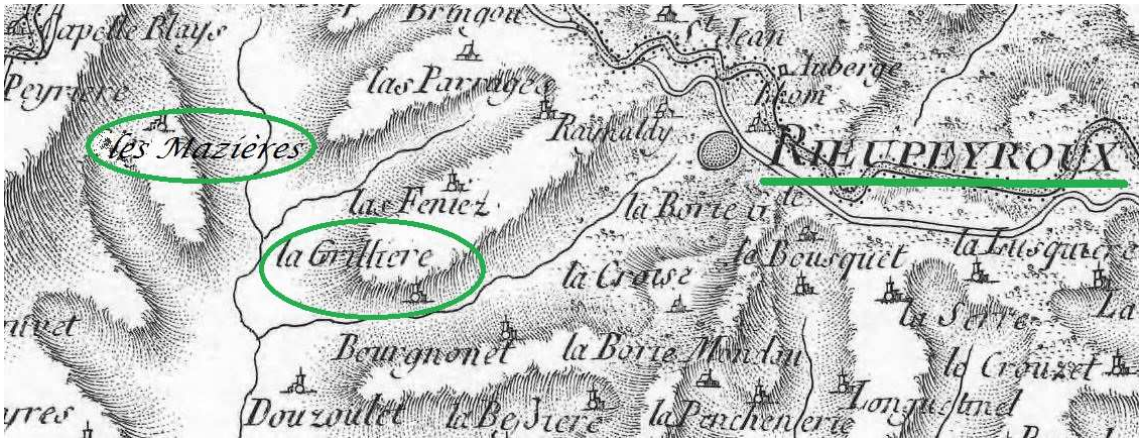

Ce mariage si loin de son domicile n'était pas un hasard, ou plutôt il était dû au hasard de sa vie professionnelle. Jean-Jacques de Renaud, appelé plus communément Jean de Renaud, s'était associé à noble François de Grenier, sieur de Fonblanque, pour l'exploitation d'une verrerie construite dans le domaine de Grilière, propriété du sieur Antoine Palis, capitaine, et de son épouse, dame Marguerite du Cor de Beaumont. Nous n'avons pas retrouvé le contrat qui liait les deux parties, mais nous en avons la confirmation ultérieure par le renouvèlement que firent le 18 mai 1727[13] les deux

[9] Voir généalogie *infra*.
[10] Cette mention aurait pu être celle d'un Grenier, sieur de Hauteserre, mais il n'en est rien, il s'agit d'une famille roturière de la paroisse de Rieupeyroux.
[11] A.D.12, 3 E 9942 f° 203.
[12] Aujourd'hui Grilière, commune de La Capelle-Bleys, mais voisin des Mazières, commune de Rieupeyroux.
[13] A.D.12, 3 E 9956 f° 163.

gentilshommes verriers du bail à ferme de cinq ans, conclu le 3 avril 1722[14] entre, d'une part, les consorts Palis et, d'autre part, Pierre et autre Pierre Reynès, père et fils, laboureurs.

Nous ignorons par conséquent à quelle date a bien pu commencer l'activité de cet atelier verrier et quels étaient les effectifs présents. Le sieur de Fonblanque y vivait déjà avec sa famille avant le mariage de son associé. Cependant, les naissances rapprochées de ses enfants permettent d'en restituer un agenda assez précis.
Sa femme Anne Rigal avait donné naissance à son premier garçon prénommé Jean en févier 1726 à Fontblanque (commune de Penne, département du Tarn).
Le second garçon, Antoine, naquit à Grilière en mars 1727 et fut baptisé en l'église de Rieupeyroux. Deux autres enfants y naquirent dont le dernier en décembre 1730.

La mort de son associé Jean de Renaud, survenue le 7 février 1731 aurait pu compromettre la poursuite de l'exploitation verrière. Cependant, le sieur de Fonblanque continua le travail du verre à Grilière jusqu'au terme du bail à ferme, c'est-à-dire l'année 1732.
Le 17 juin 1731, François de Grenier avait embauché deux travailleurs de Centrès pour la coupe, le transport et la préparation du bois pour l'usage de sa verrerie[15], du 1er novembre 1731 au 15 mai 1732, durée de la campagne. Leur salaire était de 14 livres mensuelles, soit 91 livres pour la période concernée. Le maître verrier s'engageait à *leur* [faire] *tramper la soupe et leur* [fournir] *un endroit pour se coucher*.

Il nous reste à dire quelques mots sur cette société éphémère entre deux verriers de confession religieuse différente. Si les Renaud ont toujours été fidèles à l'Église catholique, les Grenier ont très tôt embrassé la Réforme. Certains protestants avaient quitté le royaume de France dès la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, voire avant. Excédé par les brimades dont étaient victimes les calvinistes, François de Grenier de Fonblanque s'était résolu à faire passer ses deux jeunes fils Jean et Antoine en Angleterre. Ils débarquèrent à Douvres le 25 mars 1740 en compagnie de huit autres huguenots français. Ce voyage avait été certainement bien préparé puisqu'ils intégrèrent à leur arrivée le collège de Harrow. Ils eurent tous deux une descendance dans ce pays[16].

François serait décédé le 6 janvier 1753 dans sa verrerie de Hauteserre (commune de Penne), paroisse de Vaour mais juridiction de Penne. Son fils Antoine, *négociant de la ville de Londres en Angleterre*, y mourut à son tour le 19 novembre 1766, probablement lors d'une visite à sa famille. Dans les deux cas, le curé de Vaour refusa la sépulture ecclésiastique dans le cimetière paroissial en raison de leur appartenance à *la religion prétendue réformée*. Le décès d'Antoine fut déclaré le lendemain par son cousin *noble Guilhaume de Granier S*[ieur]*r d'Auteserre, h*[abit]*ant d'Auteserre* (sic) devant le juge juridictionnel de Penne[17].

Le juge ordonna le jour-même *au suppliant de faire procéder à l'enterement dudit cadavre où bon luy semblera à la charge par luy d'y faire procéder de nuit et sans l'assistance d'aucun parent ny d'autres personnes que celles nécessaires pour faire ledit enterement et en présance de noble Antoine Blaise de Grenier sieur de Fachet*[18] *et noble François de Renaut de Bosredon travailhant actuellement à la vererie d'Auteserre*[19]. Les deux témoins étaient gentilshommes verriers de confession catholique.

[14] A.D.12, 3 E 9956 f° 95.
[15] A.D.12, 3 E 9944 f° 201.
[16] HEMMING Eric, La branche anglaise de la famille de Grenier Fonblanque, in bulletin de La Réveillée, 1985.
[17] A.D.81, 2 E 206/7, église réformée de Penne. Voir photo ci-jointe.
[18] Il s'agit de noble Antoine-Blaise de Grenier, sieur de Faget, habitant du château de Doussène (commune de Saint-Beauzile, Tarn).
[19] *Idem* note 17.

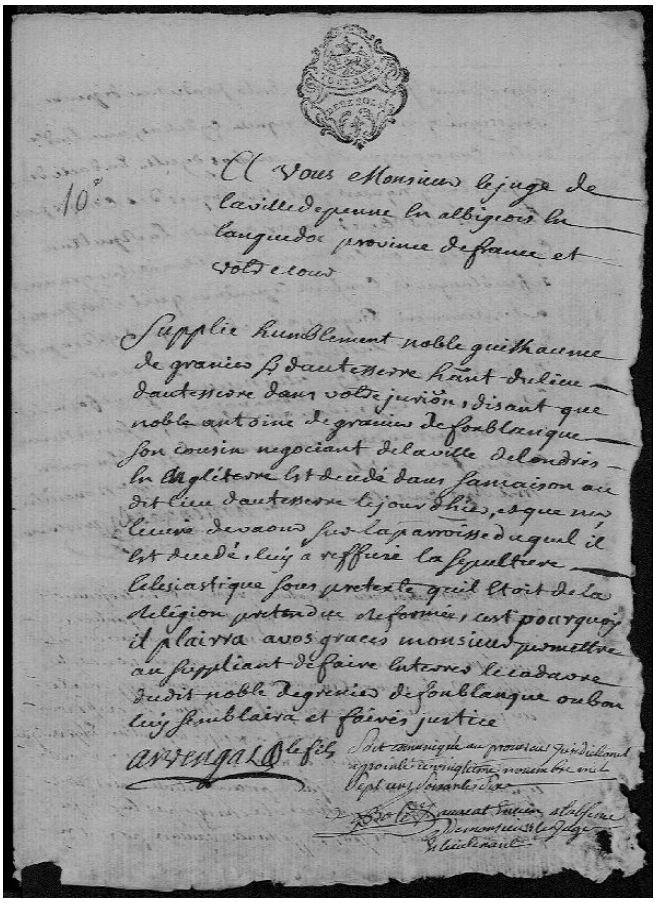

10°

A Vous et Monsieur le juge de la ville de Gaillac en albigeois en languedoc province de France et voltz et cour

Supplie humblement noble guillaume de granier S.r d'autesserre haut et puissant d'autesserre dans votre juridiction, disant que noble antoine de granier de fonblanque son cousin negociant de la ville de londres en Angleterre est decedé dans sa maison au dit lieu d'autesserre le jour d'hier, et que nos lieuxs devaons sur la paroisse duquel il est decedé, luy a refusé la sepulture ecclesiastique sous pretexte qu'il estoit de la religion pretendue reformée, c'est pourquoy il plaira a vos graces monsieur permettre au suppliant de faire enterrer le cadavre dudit noble degrenier de fonblanque ou bon luy semblera et faires justice

ARIGAL le fils

Soit communiqué au procureur du roi d'illand et requis il en requiert, nommé ou le sept aujourd'hui d'hui

Fait au palais d'albi ce 6 Decembre mil sept cent cinquante trois

Delichenault

Comme nous venons de le voir, les pouvoirs publics locaux étaient particulièrement odieux, poussant l'humiliation des calvinistes jusque dans la mort. Ce ne sont ainsi pas moins de treize protestants qui furent inhumés ainsi dans une quasi clandestinité imposée par la justice locale. Parmi eux, plusieurs membres des familles Grenier de Hauteserre, Robert de Bernoye et Robert d'Angély furent probablement enterrés autour de la verrerie de Hauteserre. La mémoire de ces sépultures s'est longtemps transmise aux générations suivantes tant qu'elles ont vécu dans les environs, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Qui connaît encore ces lieux de sépultures ?

Nous donnons ci-dessous un extrait des généalogies des familles des verriers concernés

Famille GRENIER DE FONBLANQUE

Noble François de GRENIER, gentilhomme verrier, sieur de Fonblanque, fils noble Pierre, sieur d'Hauteserre, et de Jeanne LAGARDE, naquit vers 1696 à Hauteserre (commune de Vaour, Tarn). Le 22 novembre 1723, dans l'église Notre-Dame de Bruniquel, il épousa Anne RIGAL, fille de Jacques, notaire royal, et d'Anne PECHOLIER, née le 27 décembre 1696 à Bruniquel (Tarn-et-Garonne). François décéda le 6 janvier 1753 à Hauteserre[20]. Sa femme vivait encore en juillet 1777. De leur union, naquirent sept enfants.

1. Françoise de GRENIER FONBLANQUE naquit le 17 octobre 1724 à Bruniquel, baptisée le lendemain dans l'église paroissiale de ce lieu. Elle épousa Antoine MONTET, bourgeois, le 28 septembre 1751[21].

[20] Voir note 17.
[21] D'après Robert Planchon, in *Les Grenier, Granier, gentilshommes verriers*.

2. Jean de GRENIER FONBLANQUE naquit le 10 février 1726 à Fontblanque et fut baptisé le 17 du mois à Vaour (Tarn). Passé en Angleterre en 1740, il épousa à Londres le 8 novembre 1755 Eleanor BAGSHAW, fille de Thomas, dont postérité.

3. Antoine de GRENIER FONBLANQUE naquit le 11 mars 1727 à la verrerie de Grilière (commune de La Capelle-Bleys, Aveyron) et fut baptisé le lendemain dans l'église de Rieupeyroux (Aveyron). Passé en Angleterre avec son frère Jean, il épousa Anne BAGSHAW, probable sœur d'Eleanor. Négociant à Londres, il revint en France en 1766 où il décéda le 19 novembre à Hauteserre et fut inhumé dans les conditions décrites ci-dessus. Il fut père d'une fille prénommée Harriet, dont postérité.

4. Jacques de GRENIER FONBLANQUE naquit le 24 février 1729 à la verrerie de Grilière et fut baptisé le surlendemain à Rieupeyroux. Il mourut probablement en bas âge.

5. Marianne de GRENIER FONBLANQUE naquit le 16 décembre 1730 à la verrerie de Grilière et fut baptisée le lendemain à Rieupeyroux. Elle épousa Franc de LAGRAVIERE en 1743.

6. Jeanne de GRENIER FONBLANQUE naquit vers 1732. Elle épousa au Désert[22] le 31 mai 1760 Jean MONTET DE LASTOUR, bourgeois de Bruniquel.

7. Anne de GRENIER FONBLANQUE épousa Raymond PECHOLIER le 6 février 1771[23].

Famille RENAUD DE MONTOR

Noble Jean-Jacques de RENAUD, gentilhomme verrier, sieur de Montor, fils de Jean, aussi sieur de Montor, et de Claire VERDIER, naquit le 11 février 1696 et fut baptisé le 16 dans l'église Saint-Maurice de Camps (commune de Puycelsi, Tarn). Il épousa Françoise COMPAING, qui décéda le 14 mars 1723 et fut inhumée le lendemain dans l'église Saint-Corneille de Puycelsi. De leur union naquit :

1. Jacques de RENAUD, gentilhomme verrier, sieur de Montor, le 17 janvier 1723 et baptisé le même jour à Saint-Corneille, qui épousa le 20 octobre 1745 à Puycelsi demoiselle Isabeau de GRENIER, fille de noble François, gentilhomme verrier, sieur de Terride, et de Suzanne MARTIN, née le 9 décembre 1727 à Bruniquel, dont postérité.

Veuf, Jean-Jacques de RENAUD épousa en secondes noces, le 16 octobre 1726 à Rieupeyroux, demoiselle Renée BOYER, fille d'Etienne, bourgeois des Mazières, et de feue Renée SEGONS, née vers 1700. François décéda le 7 février 1731 aux Mazières et fut inhumé le lendemain dans l'église Saint-Martial de Rieupeyroux. Du second lit naquit :

2. Marie-Reine de RENAUD DE MONTOR le 26 avril 1731 aux Mazières, qui épousa, le 14 février 1763 à Rieupeyroux, Jean VIALADIEU, marchand d'Ayres (commune de La Capelle-Bleys, Aveyron), dont postérité.

Janvier 2018

[22] Selon l'expression consacrée par les Eglises protestantes pour désigner les cérémonies pratiquées dans la clandestinité.
[23] Voir note 17.

Publications

Dominique GUIBERT

Membre de la Société des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron, des Cercles Généalogiques de l'Aveyron et du Rouergue et de la Société Archéologique du Rougier et des Avant-Causses

Réimpression de
Verriers et verreries forestières du Rouergue et de l'Aveyron du XIVe au XIXe siècle, **Contribution à l'étude économique et sociale des « verriers du Languedoc »**

Le livre est disponible par correspondance au tarif figurant sur le bon de commande ci-dessous.

Ce deuxième tirage est très légèrement différent du premier :
- correction d'un certain nombre de fautes,
- intégration du contenu de l'article « Un atelier éphémère créé au XVIIIe siècle près de Rieupeyroux… » paru dans la présente circulaire,
-modification de la carte des verreries aveyronnaises en conséquence,
-suppression de deux transcriptions d'actes pour conserver le même nombre de pages.

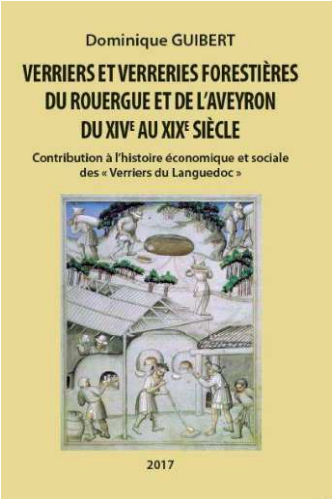

Le livre compte 400 pages au format 16 x 24 cm et près d'un millier de références d'archives. Il est composé de trois parties :

PREMIERE PARTIE : (230 pages)
Récit chronologique de la vie familiale et professionnelle des verriers par secteur géographique d'activité verrière (Viadène, bassin du Viaur et sud du département).

DEUXIEME PARTIE : (82 pages)
Transcription d'actes notariés et de documents d'époque.

TROISIEME PARTIE : (64 pages)
Généalogie descendante des familles de verriers ayant vécu dans l'Aveyron : Aigrefeuille et Colomb, Audouy, Bertin, Bournhol, Breton, Colomb Delsuc, Filiquier, Laroque et Amouy, Montolieu, Paupailhe, Renaud, Riols, Robert
L'ouvrage contient aussi un sommaire, un glossaire, une bibliographie succincte et un index des noms de lieux et de personnes.

BON DE COMMANDE
VERRIERS ET VERRERIES FORESTIERES DU ROUERGUE ET DE L'AVEYRON
400 pages environ, format 160 x 240 mm
Prix public à l'unité 29 euros, soit 37 € port compris (colissimo)

Nom et prénom _____
Adresse postale _____
Adresse électronique _____ Téléphone _____
Port en sus :
- pour 1 exemplaire : 8 euros soit 37 € port compris
- pour 2 exemplaires : 8,50 euros soit 66,50 € port compris

Je commande _____ exemplaire(s) de Verriers et verreries du Rouergue soit _____ euros.
Chèque à adresser à M. Dominique GUIBERT , St Jean d'Alcas, 12250 ST JEAN ET ST PAUL
Courriel : *sgdg@aliceadsl.fr*

Exposition

Un « Paul Bordreuil » au pied du sapin

Hélène BEGON (de Robert Bousquet)

De bon matin ce samedi 15 décembre 2017, d'anonymes cartons ont atterri sur le plancher du salon. Il en est bientôt sorti des merveilles : notre cousin directeur des écoles ET VERRIER Paul Bordreuil apportait une centaine de créations de ses différentes collections pour une exposition dans notre appartement versaillais.
Cette pratique chaleureuse des « ventes à la maison » permet de mixer de façon efficiente : achats de Noël originaux + papotages et récupération des informations en retard + grignotage des spécialités familiales.

Cousins, collègues, amis, voisins se sont succédé toute la journée. Un morceau du clan Cabanac est même venu de Reims avec un lapin pour ne pas rater l'occasion ! On croisait un ressortissant

Bordreuil à chaque coin de l'étage. On a vu Claire Dagain, connaisseuse de haute volée, fondre sur le superbe vase que chacun lorgnait et l'emporter, heureuse, le berçant presque en le serrant tout contre elle.

Très gentiment Paul a, la journée durant, expliqué ses techniques et rappelé ses sources d'inspiration, impressions tirées de ses souvenirs d'enfant, notamment au Viêt-Nam : une série de pièces « Caractères », agrémentées de motifs proches des idéogrammes asiatiques ; une série « Galets », évoquant des pierres au fond d'un cours d'eau ; une série « Météores », d'un aspect cosmique. Quelques « vases-carafes », destinés à la table ou à contenir des fleurs, des vases et autres sulfures complétaient la collection multicolore.

Le travail de Paul consiste à cueillir des couches de verre les unes après les autres, en déposant d'abord des couleurs qui donnent le fond puis des motifs colorés qui constituent le décor. C'est un travail de palette, de précision, réalisé dans l'instant très court des 20 secondes maximum pendant lesquelles le verre est malléable avant de le remettre à la chauffe ou de déposer une nouvelle paraison de verre liquide recouvrant la précédente.

Pendant que l'artiste présentait ses œuvres, à côté on mangeait, on buvait, on riait. Si un jour vous avez l'occasion de goûter la cuisine de Paul, n'hésitez pas ; cet homme-là est multicarte ; il n'est pas resté lourd de son considérable houmous libanais… Sylvie, la compagne de Paul, procédait aussi aux emballages des pièces dont les visiteurs faisaient l'acquisition ; avec grand plaisir, les cartons ont constaté à leur départ qu'ils se sentaient bien moins pesants.

C'est ainsi qu'à l'approche de la Noël 2017 il y eut quelques personnes plus heureuses sur cette dure terre : celles et ceux qui pourraient offrir ou admirer chez eux un « Paul Bordreuil ».

Paul Bordreuil est né en 1956 à Alès. Il est le fils de Daniel et Pemmy Bordreuil.
Il a passé les cinq premières années de sa vie avec sa famille au Vietnam, à Saigon puis à Phan Thiêt.
Enseignant puis directeur d'école, il vit et travaille dans le 19ème arrondissement de Paris. Il a fait son apprentissage du verre soufflé à partir de 1989 à l'Association pour le Développement de l'Animation Culturelle de Paris, auprès de Fabienne Picaud, Xavier Carrère et Pedro Veloso. Il construit actuellement un atelier de verrier dans sa maison près de Lodève, dans l'Hérault.
Sans doute fallait-il à ce descendant d'une famille de gentilshommes verriers bourlinguer autour du monde, enseigner beaucoup, afin d'apprendre à apprendre, avant de retrouver ses racines verrières.

Il souffle encore et toujours par la canne d'un de Grenier.

Sur le site internet de la Réveillée, voir : http://www.lareveillee.org/histoires/paul-bordreuil/

Carnet familial

Décès

Janine DESCLAIS de FONCLARE – Le 26 mai 2017

Nous avons appris avec tristesse le décès de Janine de Riols de Fonclare le 26 mai 2017 à Toulouse.
Janine, née le 22 septembre 1926, était l'épouse de Roger Desclais.
Janine, très présente aux réunions de La Réveillée, avait réédité l'ouvrage de son père *Les verreries forestières de Moussans.*
Nous transmettons notre peine et nos sentiments chaleureux à sa fille Françoise Boudal.

Claude MARTIN – Le 7 février 2018

Claude Martin de Robert nous a quittés le 7 février 2018 à l'âge de 90 ans.
Il était un « pilier » de la Réveillée et avait des connaissances irremplaçables dans l'histoire de nos familles. Il avait été nommé membre permanent du conseil d'administration.
L' inhumation a eu lieu le 14 février dans le cimetière de la propriété familiale de Cambes à Clairac suivie d'une cérémonie au temple de Clairac

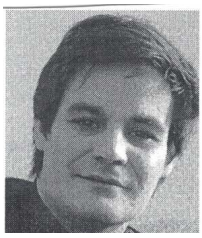

Philippe GENDRE-POUSSIER - le 13 mars 2018

Yolande Trochard et son époux, Jacques Poussier, ont l'intense douleur de faire part du décès de Philippe Gendre-Poussier, le 13 mars 2018, à l'âge de 48 ans.
Philippe était le fils de Yolande Trochard et de Michel Gendre, le petit fils de Pierre Gendre (X 1935) et de Philia-Marie de Grenier-Latour. Son inhumation a eu lieu dans le caveau familial maternel.
«…la vie, cette auberge sans routes… » A. Malraux

Naissances

Clara FLOREZ DEJEAN - le 27 août 2017

Clara est la fille d'Armony Déjean et de Florez Ludena Ruon Gonzalo.
Armony est la fille de Marie-Pierre et Jean-Paul Déjean et la petite fille de Joseph Déjean (de Grenier Solembelle).

Néo GONDRAN – le 27 décembre 2017

Aurélie et Romain Gondran, sont heureux, avec Zoé et Lou, de vous annoncer la naissance de leur fils et frère Néo le 27 décembre dernier.
Romain est le fils de Sylvie et Olivier Gondran et le petit fils de René et Marie Gondran née de Robert Labarthe.

Lina GUARROUM – le 4 janvier 2018

Claire-Anne Gondran et Bilel Guarroum sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille Lina le 4 janvier 2018 à Paris 14e.
Claire-Anne est la fille de Jean-Pierre Gondran et de Corinne Berings et la petite fille de René et Marie Gondran née de Robert Labarthe.

Illona DAGAIN - le 5 Janvier 2018

Illona est la fille d'Adrien Dagain et de Nathalie (née Dietrich).
Adrien est le fils de Jacques Dagain et de Christine Mérillacq, le petit fils de Jean Dagain (de Verbizier Verbizier) et de Marie-Geneviève Dagain née Parmentier (de Robert Lassagne).